

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE(MESRS)



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI(UAC)



**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)**

**Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES DE GESTION**

OPTION : Sciences de Gestion

FILIERE : Comptabilité, Audit et Contrôle de Gestion

THEME :

**Contribution du Système Financier Décentralisé à l'amélioration des
conditions de vie des bénéficiaires : cas des bénéficiaires de microcrédits
aux plus pauvres de la CLCAM Akassato**

Réalisé et soutenu par :

ADAHOU Aholomé Hyacinthe & BABAODOU Nouwa

Sous la direction de :

Tuteur de stage :

Monsieur **Gilles ALINGO**,
Chef d'Agence CLCAM Akassato.

Maitre de mémoire :

Dr. Liamidi A. YESSOUFOU,
Enseignant à la FASEG.

DECEMBRE 2016

*La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
(FASEG) de UCA n'entend donner ni approbation ni
improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces
opinions doivent être considérées comme propres à leurs
auteurs.*

DEDICACE

Je dédie ce mémoire :

- ✚ A mon Père ADAHOU Michel,
- ✚ A ma Mère TONOUSSOU Delphine

Aholomé Hyacinthe ADAHOU

DEDICACE

Je dédie ce mémoire :

- ✚ A mon cher Papa BABAODOU Matchoudi;
- ✚ A ma mère DJATO Philomène .

Nouwa BABAODOU

REMERCIEMENTS

Nous remercions très sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué d'une part à notre formation et d'autre part à la réalisation de ce mémoire. Nos sincères gratitude vont particulièrement à l'endroit de :

- ✚ Professeur Charlemagne IGUE, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion(FASEG), et tout le corps professoral, pour avoir contribué efficacement à notre éducation ;
- ✚ Docteur Liamidi YESSOUFOU, notre Maître de mémoire, pour avoir accepté de diriger ce mémoire ;
- ✚ Son Excellence Monsieur le Président du Jury et Messieurs les membres du jury qui ont accepté d'apprécier ce modeste travail ;
- ✚ Tout le personnel de la CLCAM d'Akassato ;
- ✚ Monsieur ALINGO Gilles, notre tuteur de stage, pour son aide, son amour du prochain et ses multiples conseils ;
- ✚ Monsieur ADANLE William Gautier et Madame GAGA Adélaïde pour leur contribution à l'amélioration de ce travail,
- ✚ Monsieur DONGBLE Elysé pour ses énormes efforts,
- ✚ A notre très cher AGONGBONON Lambert pour ses énormes soutiens. Que Dieu lui comble au davantage,
- ✚ A nos adorables frères et sœurs qui nous tiennent toujours à cœur. Que ce travail soit pour eux une arme de réconfort, un témoignage d'ardeur au travail, de courage, de sincérité et de croyance,
- ✚ A tous nos amis. Que ce travail soit pour eux un outil de confiance et leur serve de bons fruits. Ce remerciement pour leurs diverses intentions et l'importance qu'ils donnent à notre réussite.

LISTE DES SIGLES ET ACCRONYMES

AC	: Agent de Crédit ;
AR	: Agent de Recouvrement ;
BBD	: Banque Béninoise du Développement ;
BCB	: Banque Commerciale du Bénin ;
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;
BIT	: Bureau International de Travail ;
CA	: Conseil d'Administration
CAEP	: Crédit à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche ;
CAPS	: Crédits d'Achat des Crédits et leur Stockage ;
CAS	: Crédits Aux Salariés ;
CC	: Compte Courant ;
CEE	: Crédit d'Épargne avec Education ;
CG	: Crédits aux Groupements ;
CGAP	: Consultative Group to Assist the Poor;
CGH	: Crédits aux Groupements des Hommes ;
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel;
CME	: Crédits aux Micro Entrepreneurs ;
CNCA	: Caisse Nationale de Crédit Agricole ;
CPM	: Crédits de Préfinancement des Marchés ;
CRCAM	: Caisse Régionale de Crédits Agricoles Mutuels ;
CS	: Crédits Sociaux ;
CSL	: Compte d'épargne Sur Livret ;
CVEC	: Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédits ;
DAT	: Dépôt à Terme ;
DTR	: Délégation Régionale ;
EP	: Epargne Planifiée ;

FECECAM	: Fédération/Faîtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel ;
IMF	: Institut de Micro Finance ;
INSAE	: Institut National de la Statistique et d'Analyse Economique ;
IPH	: Indice de Pauvreté Humaine ;
ISF	: Institut de Système Financier ;
ISPEC	: Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative ;
MCA	: Millenium Challenge Account ;
MCPP	: Micro Crédit aux Plus Pauvres ;
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires;
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement ;
ONG	: Organisation Non Gouvernementale ;
PADME	: Promotion et Appui de Développement des Micro Entreprises ;
PARMEC	: Projet d'Appui à la Réglementation sur les Mutuels d'Epargnes et de Crédits ;
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel ;
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement ;
SC	: Service Caisse ;
SFD	: Système Financier Décentralisé ;
SG	: Service Guichet ;
SS	: Service Sécurité ;
TPCF/TPCH	: Tout Petit Crédit aux Femmes et aux Hommes ;
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Education et la Culture ;
URCLCAM	: Union Régionale des Caisses Locales de Crédits Agricoles Mutuels.

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 Evolution du revenu par tête des bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato de 2011 à 2015.....	43
Graphique n° 2 : Amélioration des conditions de vie des bénéficiaires du microcrédit aux plus pauvres de la CLCAM Akassato après l'obtention de crédit.....	44
Graphique n°3 : Perception des conditions d'accès aux crédits de la CLCAM Akassato par les bénéficiaires	46
Graphique n°4 : Perception des montants de prêts octroyés par la CLCAM Akassato.	47
Graphique n°5 : Perception de la durée de remboursement des crédits octroyés par la CLCAM Akassato.	48
Graphique n°6 : Perception des enquêtés de l'impact de microcrédits sur l'amélioration de la nutrition de leurs ménages.	49
Graphique n°7 : Perception des enquêtés de l'impact du microcrédit sur leur capacité à assurer les dépenses de santé de leur ménages.....	50
Graphique n°8 : Perception de la satisfaction des dépenses d'éducation des ménages des bénéficiaires de crédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato.	51
Graphique n°8 : Difficultés limitant une amélioration de la satisfaction des conditions de vie des bénéficiaires de crédits accordés aux plus pauvres de la CLCAM Akassato.	52

RESUME

La pauvreté est un phénomène de société caractérisé par des privations diverses. L'objectif fondamental de cette étude est d'analyser la contribution de la CLCAM Akassato à l'amélioration des conditions de vie de ses bénéficiaires plus pauvres. Cette étude nous a permis de se référer à deux centres d'intérêts : conditions d'accès aux crédits et la satisfaction des besoins vitaux des bénéficiaires de ces crédits. Après avoir défini la notion de pauvreté, ses différentes formes et indicateurs de mesures, nous avons montré l'optimisme de la littérature économique sur la contribution des Systèmes Financiers Décentralisés(SFD) à parvenir à une amélioration parfaite des conditions de vie des couches démunies au Bénin. En adoptant une méthodologie sur les données d'enquête, nous avons également montré que, malgré les aides majeures de la CLCAM aux plus pauvres au Bénin, la CLCAM d'Akassato est sujette à des difficultés dans l'accomplissement de ses objectifs. Fort de ce résultat, nous avons formulé quelques recommandations nécessaires à ces conditions d'accès aux crédits, à la gestion des gains issus de ces crédits pour la satisfaction des besoins vitaux et le bien être de ses bénéficiaires.

Mots clés : SFD, bénéficiaires, microcrédits, pauvres, CLCAM.

ABSTRACT

Poverty is a phenomenon of society characterized by various deprivations. The objective fundamental of this survey is to analyze the contribution of the CLCAM Akassato to the improvement of the conditions of life of his/her/its poorer recipients. This survey permitted us to refer to two centers of interests: conditions of access to the credits and the satisfaction of the vital needs of the recipients of these credits. After having defined the notion of poverty, his/her/its different shapes and indicatory of measures, we showed the optimism of the economic literature on the contribution of the Systems Financial Decentralizes (SFDs) to arrive to an improvement perfected of the conditions of life of the layers deprived in Benin. While adopting a methodology on the data of investigation, we also showed that, in spite of the major helps of the CLCAM to the poorest in Benin, the CLCAM of Akassato is sujette to difficulties in the achievement of his/her/its objectives. Strong of this result, we formulated some necessary recommendations to these conditions of access to the credits, to the management of the gains descended of these credits for the vital need satisfaction and the good to be of his/her/its recipients.

Key words: SFD, recipients, microcredits, Poverty, CLCAM.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET DU DEROULEMENT DU STAGE.	3
SECTION 1 : Présentation de la CLCAM d' Akassato	4
SECTION2 : L'environnement, expérience de stage, forces et faiblesses.	12
CHAPITRE 2 : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	18
SECTION 1 : Cadre théorique de l'étude	19
SECTION 2 : Cadre méthodologique de l'étude.	34
CHAPITRE 3 : CADRE EMPERIQUE DE L'ETUDE	39
SECTION1 : Présentation et analyse de la situation avant et après le crédit ...	41
SECTION 2 : Analyse des données d'enquête, vérification des hypothèses et recommandations.....	45
CONCLUSION	57
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	59
ANNEXES	a
Table des Matières.....	e

INTRODUCTION

Au cours de ces dernières décennies, l'évolution des inégalités sociales dans le monde a accentué le niveau de paupérisation des populations surtout dans les pays en voie de développement comme le Bénin. La croissance macro économique ne suffit plus pour contenir le flot des personnes vulnérables qui s'accroissent d'année en année. Les problèmes quotidiens auxquels ces personnes sont confrontées de nos jours, s'articulent souvent autour de l'insécurité alimentaire, de l'accès difficile aux soins de santé, à l'eau potable, à l'éducation, à l'instruction et à l'énergie. Autrement dit, la satisfaction des besoins fondamentaux est devenue le calvaire journalier et le souci permanent des populations victimes de la pauvreté extrême. Dès lors, une grande question s'est posée et s'est imposée aux gouvernements des pays en voie de développement et aux agences de coopération. Il s'agit de comment comprendre et définir de manière opérationnelle ce phénomène de pauvreté qui menace les populations tous les jours afin d'y trouver une réponse et des stratégies adéquates de lutte. C'est ainsi que l'on est arrivé à cerner le phénomène de pauvreté à travers l'Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Education et la Culture (UNESCO, 1997) selon laquelle la pauvreté est l'état où se trouve toute personne qui, d'une part, dispose d'un revenu très faible par rapport au reste de la population et qui, d'autre part, reste privé d'un véritable accès aux services de base nécessaires pour vivre (santé, nutrition, éducation). Face à ces situations, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé en 2000 la Déclaration du Millénaire en proposant un programme globale pour éradiquer la pauvreté dans le monde. Ce programme dénommé « Objectif du Millénaire pour le Développement » comporte huit (08) points dont le premier est de réduire l'extrême pauvreté et la faim à l'horizon 2015. Au cours de notre stage à la CLCAM Akassato, nous avons constaté que cette institution dispose d'une forte clientèle, analphabète pour la plupart. Cela s'explique par le manque de moyens

financiers des ménages qui sont incapables de mener une activité génératrice de revenus. Cependant, la grande difficulté de ces couches vulnérables est du fait que les banques n'accordent pas de crédits à des "gens peu solvables" incapables de satisfaire aux exigences classiques de garantie conditionnant tout prêt bancaire ; d'où le recours au système de crédit propre aux plus pauvres appelé le produit Crédit Epargne avec Education (CEE) destiné aux plus pauvres démunis des hameaux, villages et quartiers de villes pour exercer les activités comme achats et revente des produits vivriers et maraîchers, achats et revente des produits forestiers en détails, achats et revente des produits manufacturés, artisanat, restauration, vente des produits agricoles et halieutiques. Il est donc opportun de réfléchir sur la **Contribution du Système Financier Décentralisé à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires : cas des bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la CLCAM d'Akassato**. Cette étude s'articule autour de trois Chapitres essentiels : le premier chapitre intitulé cadre institutionnel de l'étude, comporte entre autre la présentation, l'environnement, l'expérience de stage, les forces et faiblesses de la CLCAM Akassato. Le deuxième chapitre est consacré au cadre théorique et méthodologique de l'étude. Il présente non seulement la problématique, les objectifs et hypothèses de l'étude, mais aussi la revue de littérature, la méthode de collecte et d'analyse des données. Enfin, le troisième chapitre est consacré à l'analyse de la contribution de la CLCAM Akassato à l'amélioration des conditions de vie de ses bénéficiaires.

**CHAPITRE 1: CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE
ET DU DEROULEMENT DU STAGE.**

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter la CLCAM d'AKASSATO, sa mission et sa structure organisationnelle.

SECTION 1 : Présentation de la CLCAM d'Akassato

La présentation de la CLCAM d'AKASSATO se fera suivant son historique, sa structure organisationnelle et sa mission.

PARAGRAPHE 1 : Historique de la CLCAM.

L'agence Akassato est une agence de la CLCAM-Calavi, créée le 18 Aout 1998. Elle a été absorbée par la CLCAM-Calavi dans le cadre de la reconfiguration du réseau FECECAM-BENIN en 2011. Elle est située au quartier Akassato à coté de l'arrondissement d'Akassato sur la route inter-état Cotonou-Bohicon. En effet située dans une zone réputée instable en énergie électrique, l'agence s'est dotée d'un groupe électrogène automatique et puissant pour servir sa clientèle.

Plusieurs phases ont caractérisé l'évolution du réseau. Ainsi, nous avons entre autres :

A- La phase de tutelle de l'ex-CNCA de 1976-1988

Le réseau des Caisses Locales de Crédits Agricoles Mutuels (CLCAM) et des Caisses Régionales de Crédits Agricoles Mutuels (CRCAM) est créé par décret n.77-37 du 25 Février 1977. L'ex-Caisse Nationale de Crédits Agricoles (CNCA), société bancaire d'économie mixte créée par l'ordonnance N.75-59 du 22 Aout 1975 assurait la tutelle du réseau. Cette phase a été marquée par la forte ingérence de l'Etat dans la gestion du réseau (CNCA/CLCAM/CRCAM).

B- Première phase de réhabilitation de 1989 à 1992

Elle fut caractérisée par le désengagement de l'Etat et la réaffirmation du caractère mutualiste du réseau (CLCAM/ CRCAM) à travers le pilotage d'un projet. En effet, suite à la crise du système bancaire béninois en général et de la CNCA en particulier, toutes les banques de la place ont été liquidées. Mais, de nombreux rapports d'audit et de mission d'experts qui avaient précédé la

liquidation de la CNCA, avaient déjà constaté que dans les villages, les CLCAM jouissaient d'une importante confiance et méritaient d'être réhabilitées compte tenu de l'engagement dont ont fait preuve les populations à la base. Dans ce cadre, l'Etat, avec l'aide de certains partenaires au développement, a décidé de réhabiliter le réseau des CLCAM/CRCAM dans la période du **1^{er} Janvier 1990 au 31 Décembre 1992.**

Il importe de souligner qu'une structure (non statutaire) fut créée pour gérer la transaction après liquidation de la CNCA. Cet organe dénommé collège des Présidents et Directeurs des CRCAM regroupait les dirigeants des six (06) régions. Porte-parole du réseau auprès des pouvoirs publics et des partenaires, le collège des présidents avait pris d'importantes décisions de gestion. On peut citer entre autres :

- le gel du calcul des intérêts sur compte livret ;
- la réduction des charges salariales avec la suppression de certaines indemnités au personnel
- l'instauration d'un système de péréquation au sein du réseau pour gérer les problèmes de trésorerie.

C- Deuxième phase de réhabilitation et de croissance de 1993 à 1998.

Cette période fut celle où se firent la révision et l'adoption des textes organiques du réseau et la transformation des CRCAM en Union Régionale des CLCAM (**URCLCAM**). Elle fut caractérisée par la création de la Fédération de Caisses d'Epargne et de Crédits Agricoles Mutuels du Bénin (**FECECAM-BENIN**) le 07 Juillet 1993. Cette phase visait à consolider les acquis (sociétariat, épargne, crédit, formation, informatisation...) de la première phase.

Les mesures prises par la FECECAM-BENIN, dans le cadre de redressement et la transformation de 2000, peuvent être résumées comme suit :

- la création d'une unité de recouvrement ;
- la catégorisation des caisses du réseau ;

- l'assainissement du portefeuille crédit ;
- la professionnalisation des activités.

Avec la fusion des URCLCAM et du Secrétariat Technique de la Fédération le **04 Janvier 2008**, les sept (07) URCLCAM ont perdu leur autonomie juridique et ont pris la dénomination de Délégation Technique Régionale (**DTR**) et la FECECAM se définit désormais comme la **Faîtière des Caisses d'Epargne et de Crédits Agricoles Mutuels** à laquelle les CLCAM sont directement affiliées. Avec la transformation en 2004 des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit (CVEC) créées depuis 1995 en guichet des CLCAM, et celle de trente-sept (37) CLCAM en guichet dans le cadre de redressement au cours de l'exercice 2008 et la mise en place de plusieurs entités, le réseau FECECAM est devenu un réseau à deux niveaux d'implantation sur le territoire national. Il est composé de 34 CLCAM et de la Faîtière des Caisses d'Epargnes et de Crédits Agricoles Mutuels (FECECAM).

Au niveau des départements, les **DTR** assurent la formation, la supervision et le contrôle des activités des CLCAM à qui elles apportent leurs appuis techniques. Les **DTR** jouent également le rôle de banquier des caisses locales de leur zone. Au niveau national, la FECECAM a pour rôle essentiel la définition de la politique générale, l'appui technique, la supervision, la formation et la gestion des excédents de trésorerie des **DTR** et des caisses de base. Chaque CLCAM est juridiquement autonome et tient une comptabilité distincte.

PARAGRAPHE 2 : Structure organisationnelle et mission.

A- Structure organisationnelle de l'Agence CLCAM AKASSATO

La CLCAM est appuyée par des services techniques placés sous la direction du Gérant afin d'atteindre les objectifs fixés. Des agents de différents services de la CLCAM travaillent en étroite collaboration. (Voir organigramme en annexe1).

1. LA Gérante

Le Gérant a pour mission d'œuvrer en vue d'atteindre les objectifs de croissance et de rentabilité fixés par le Conseil d'Administration (CA) et la DTR ou la FECECAM. Il dépend statutairement du CA de la caisse. Toutefois, il doit veiller au respect des dispositions et procédures élaborées par la FECECAM-BENIN, la DTR et les Gérants des autres caisses, sans oublier celles élaborées, par ses collaborateurs immédiats. Il assure la fonction des cadres et a sous sa responsabilité la gestion des immobilisations.

2-LES SERVICES

a- Le Service Crédit (SC)

Il est dirigé par un Agent de Crédit (AC) qui est chargé de la gestion des crédits et assiste le gérant dans sa mission. Ses missions concernent essentiellement l'assistance par des conseils aux demandeurs de crédit et le montage de dossier de crédit. L'AC recherche des informations solides et précieuses sur les garanties, établit et suit les échéanciers car il est l'intermédiaire entre le Gérant et le Conseil d'Administration pour les assises en vue des délibérations de crédits. Il calcule les intérêts et les montants dus et procède au décaissement des prêts.

La CLCAM d'Akassato offre plusieurs types de crédits :

- les Crédits de Préfinancement des Marchés (CPM) ;
- le Crédit Epargne Education (CEE) ;
- les Crédits au Micro Entrepreneur (CME) ;
- les Crédits Sociaux(CS) ;
- les Crédits aux Salariés (CAS) ;
- les Crédits aux Groupes (CG) ;
- le warrantage ;
- les Crédits aux Groupements (CGm) ;
- le Tout Petit Crédit aux Femmes et aux Hommes (TPCF/TPCH) ;

- le Crédit à l'Agriculture, à l'Elevage et à la Pêche (**CAEP**) ;
- les Crédits d'Achat des Produits et leur Stockage (**CAPS**).

b- Le service comptable

Il est chargé de la gestion comptable et financière de la caisse. Il veille au respect scrupuleux des procédures et manuels comptables du réseau FECECAM-BENIN et doit se référer aux instructions opérationnelles de la hiérarchie.

Le comptable réceptionne les pièces comptables, vérifie leur régularité et leur réalité avant de les enregistrer. Il lui revient également de vérifier l'exactitude de tous les calculs d'intérêts de prêts.

Enfin il doit :

- ❖ produire et suivre l'évolution des indicateurs de performance de la caisse et faire des observations nécessaires au Gérant ;
- ❖ procéder à la fermeture des comptes ;
- ❖ effectuer des travaux d'inventaires ;
- ❖ appuyer le gérant dans l'établissement, le suivi et l'exécution du budget et du plan de développement ;
- ❖ élaborer les états financiers et les documents techniques entrant dans le rapport annuel de la structure.

c- Le Service de Recouvrement (SR)

L'Agent de Recouvrement (AR) a pour mission de prendre en charge et de veiller à la bonne tenue des dossiers de prêts qui lui sont confiés, de dépouiller le portefeuille des impayés et procéder à la catégorisation des dossiers, de suivre les engagements et relancer les débiteurs et leur caution en cas de défaillance et de mener des actions de recouvrement suivant le programme de travail validé par la hiérarchie.

a- Le Service Caisse (SC)

La caissière assiste le Gérant dans sa mission et est chargée des opérations de caisse et de gestion de la trésorerie.

Dans ce cadre, elle établit au quotidien le solde journalier des opérations. Elle doit procéder pour chaque opération, au billettage des pièces au verso du reçu. Elle est placée sous l'autorité du Gérant de la caisse. Elle entretient des relations de travail avec l'agent de crédit, le comptable de la caisse, la caissière de la DTR et autres caissières.

b- Le Service Guichet (SG)

Il a pour mission d'accueillir et de renseigner les clients ; de tenir les registres d'ouverture de compte et d'adhésion des sociétaires. Il doit systématiquement vérifier la concordance des soldes entre cartons de positions et livrets. L'initiative des pièces comptables et la certification des visas des clients sont de son ressort. Le guichetier assure l'approvisionnement des stocks de fournitures et effectue toutes les tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques.

c- L'animatrice

C'est une cellule qui s'occupe de Crédit d'Epargne avec Education (CEE). Elle assiste l'agent de crédit dans sa mission et est spécialement chargée de la gestion des crédits octroyés aux groupements féminins. Elle est placée sous l'autorité du Gérant. Dans le cadre de son travail, elle entretient des relations avec l'agent de crédit, la caissière et le comptable. Elle prodigue également des conseils de bonnes gestions aux groupements de femmes bénéficiaires de crédit et les suit dans leurs activités.

d- La Promotrice de l'Épargne Planifiée (PEP)

Elle a pour tâches de :

- faire la promotion du produit épargne planifié ;
- préparer les cahiers et autres outils de collecte de fonds ;

- enregistrer les adhésions et collecter quotidiennement les mises des souscripteurs ;
- faire le point hebdomadaire et mensuel des mises collectées ;
- suivre la mise en place des crédits octroyés aux souscripteurs ;
- exécuter toutes les tâches comptables à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques.

e- Le Service Sécurité (SS)

Il est chargé d'assurer la sécurité entre autres des biens meubles et immeubles de la caisse. Placé sous l'autorité du Gérant, il est chargé de la propreté et du bon fonctionnement des installations de la caisse et effectue d'autres tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques.

A- Missions de la CLCAM Akassato

L'agence CLCAM Akassato a comme activités principales la collecte de l'épargne des clients et l'octroi des crédits à des sociétaires. Elle offre différents types d'épargnes qui répondent aux besoins de ses membres sans distinction de catégories socioprofessionnelles. Ces différents produits peuvent être classés en trois (03) catégories à savoir :

- les produits d'épargne ;
- les produits de crédits ;
- les produits de services.

Il existe quatre (04) sortes d'épargne à savoir :

- les comptes d'épargne sur livret ;
- les comptes courants ;
- les dépôts à vue ;
- les dépôts à terme.

1- Les comptes d'épargne sur livret.

Ils enregistrent les versements et les retraits de la clientèle et sont générateurs d'intérêts créditeurs. Contrairement au compte sur livret dans d'autres structures, les retraits ici peuvent se faire à tout moment et même le jour du

versement. C'est pourquoi les titulaires de ces comptes sont assujettis au paiement des frais de tenue de comptes qui s'élèvent depuis 2009 à 1200FCFA par an. Pour souscrire à ce type de compte, il faut se munir de deux (02) photos d'identité et une attestation d'identité. Par ailleurs, il est servi à toute épargne supérieure ou égale à deux cent mille francs (200.000) FCFA un intérêt capitalisé annuellement mais calculé trimestriellement au taux de 3% l'an.

2- Les comptes courants

Ils fonctionnent aussi bien pour les opérations de retraits que de versements. Ils sont destinés aux entreprises, sociétés commerciales et aux commerçants. Ici, les frais de tenue de compte s'élèvent à cinq mille (5000) FCFA et aucun intérêt n'est servi sur ce compte. Tout comme les comptes d'épargnes sur livret, le retrait de plus d'un million de francs se fait en avisant la caisse au moins 24 heures avant l'opération.

3- Les dépôts à vue

Ils fonctionnent essentiellement pour faire transiter les débloqués et les remboursements de crédits. Ils sont également destinés aux individus surtout aux fonctionnaires pour recevoir le virement de leur salaire. Aussi sont-ils soumis au prélèvement des frais de tenue de compte.

4- Les dépôts à terme (DAT)

On y trouve : le DAT *classique*, le DAT patriote, l'Épargne planifié.

- Le **DAT classique** : c'est un produit de dépôt à terme proposé par les CLCAM à leur clientèle potentielle afin de collecter les ressources locales stables pour le développement de crédit à moyen terme. Il est un dépôt à terme à distance qui permet ses retraits dans deux caisses de son choix : la caisse émettrice et la caisse bénéficiaire.
- Le **DAT patriote** : ce sont des dépôts bloqués sur une durée d'au moins trois mois suivant un contrat. La rémunération est en fonction de la durée et du montant du dépôt.

- **L'Épargne planifiée** : C'est un système sécurisé de tontine mise en place par la CLCAM. Elle permet de constituer des fonds nécessaires pour des projets : création de micro-entreprises, acquisition de moyens roulants, célébration de mariage, baptême, funérailles, etc. Le public visé est donc composé des commerçants, des artisans, des conducteurs de taxi moto, des ouvriers, des ménagères, et des salariés.

SECTION2 : L'environnement, expérience de stage, forces et faiblesses.

PARAGRAPHE1 : L'environnement de la CLCAM d'Akassato.

L'agence CLCAM Akassato évolue dans un environnement concurrentiel. Ainsi, nous distinguons deux types d'environnement à savoir : le micro environnement et le macro environnement.

A- Le micro environnement.

C'est l'environnement immédiat de l'entreprise. Il est composé des clients, concurrents et partenaires.

1- Les clients

Les prestations de la CLCAM se font sur différents types de clients tels que :

- ✓ les agriculteurs, les éleveurs et les chasseurs ;
- ✓ les commerçants ;
- ✓ les entrepreneurs ;
- ✓ les salariés, les groupements ;
- ✓ les petites structures.

2- Les concurrents

L'identification, la connaissance et l'étude des concurrents et leurs évolutions constituent une préoccupation pour l'Agence d'AKASSATO qui se trouve dans un environnement concurrentiel. La CLCAM partage le marché avec plusieurs Institutions de Micro Finance (IMF) concurrentes. Ses principaux concurrents sont :

- PADME (Projet d'Appui au Développement des Micro Entreprises),
- MTN MOBILE MONEY,
- Les prestations de la Poste du Bénin et des réseaux GSM.

3- Les partenaires

-l'Etat béninois ;

-la Banque Mondiale ;

-l'Agence Française de Développement ;

-la Coopération Suisse ;

-la Coopération Allemande ;

-la Conférence des Institutions Financières de l'Afrique de l'Ouest.

B- Le macro environnement

C'est l'ensemble des facteurs qui influencent la vie de l'entreprise et sur lesquels elle n'a pas de contrôle. C'est l'environnement global ; généralement, il est plus vaste que le micro environnement et regroupe l'ensemble des grandes tendances de l'entreprise. Il est constitué de l'environnement socioculturel, politico-légal, économique et technologique.

1- L'environnement politico-légal et réglementaire

L'Etat, par ses lois et sa politique mise en œuvre, intervient dans l'économie pour protéger les entreprises les une à l'égard des autres, les consommateurs ainsi que les intérêts de la société.

Au Bénin, conformément à la Loi Cadre (**Loi PARMEC**), les institutions de micro finance sont régies par un ensemble de textes qui déterminent leur autorisation à exercer l'activité de micro finance. Il s'agit notamment de :

- la loi N°97-027 du 08 Aout 1997, portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit ;

- la loi N°2003-22 du 11 Novembre 2003 modifiant la loi n°83-0008 du 17 Mai 1983, portant définition et répression de l'usure en République du Bénin ;
- le Décret d'application n°98-60 du 09 Février 1998 de la loi n°97-027 du 08 Aout 1997 ;
- l'Arrêté n°45/MF/DC/MICRO FIN du 07 Juin 1999, portant modalité de conclusion de convention avec les structures ou organismes d'épargne et de crédit non constitué sous forme mutualiste ou coopérative ;
- les instructions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- les dispositions de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) qui ont un impact sur la forme de garantie et les modalités de recouvrement au niveau des IMF en cas de défaillance du client.

La CLCAM se conforme aux dispositions légales et réglementaires réagissant les IMF en général.

2- L'environnement économique

Il influence non seulement les activités commerciales, mais également le pouvoir d'achat des consommateurs. Ceci s'explique par l'instabilité que connaît l'économie béninoise depuis des décennies et la balance commerciale déficitaire. Néanmoins, l'initiative privée est encouragée de nos jours, ce qui accroît la concurrence.

3- L'environnement technologique

L'avènement des NTIC a considérablement révolutionné le monde de la communication. Aujourd'hui, l'importance des médias dans le domaine de la communication, tant dans la vie quotidienne qu'au sein des entreprises, n'est plus à démontrer.

PARAGRAPH2 : Expérience de stage.

Notre stage à la CLCAM Agence AKASSATO nous a permis de perfectionner nos connaissances dans le domaine de la micro finance à travers les activités menées ainsi que les difficultés rencontrées au sein de la structure.

A- Les activités menées.

Afin d'acquérir des connaissances pratiques au cours de notre stage, nous avons participé à quelques activités au niveau du guichet et au niveau du service du crédit.

1- Au niveau du guichet

Le guichet est un service principal qui accueille toute personne désireuse de nouer un lien avec l'institution ; il est ouvert pour de nombreuses opérations à la clientèle au nombre desquels nous pouvons citer :

a- L'ouverture de compte

Contrairement à ce qu'aurait demandé la réglementation bancaire concernant l'ouverture d'un compte, la **Loi PARMEC** (Projet d'Appui pour la Réglementation des Mutuels d'Epargne et de Crédit) ne demande pas des formalités lourdes. Toute personne physique peut se faire ouvrir un compte si elle dépose :

- une pièce d'identité (dans le cas contraire, être capable de donner des renseignements sur son identité) ;
- une capacité financière de cinq mille (5000) francs CFA à raison de deux mille cinq cent (2500) FCFA pour l'ouverture du compte d'épargne, deux mille (2000) FCFA pour la souscription au capital social et cinq cent (500) FCFA de droit d'adhésion ou de sociétaire ;
- deux photos d'identité.

En ce qui concerne une personne morale, (association ou micro entreprise), chaque personne membre doit disposer de :

- une capacité financière minimum de l'association de montant dix mille cinq cent (10500) FCFA, dont 5000FCFA de part sociale, 5000FCFA de montant d'ouverture et 500F de droit d'adhésion ;
- deux photos d'identité.

Nous avons contribué à réaliser toutes ces opérations avec les responsables.

b- Les opérations de versement et de retrait de fonds

Le client qui souhaite effectuer un versement ou un retrait doit se présenter au guichet muni de son livret d'épargne. L'agent du guichet procède au remplissage du livret en écrivant la date de l'opération, la référence (versement ou retrait), le montant de l'opération et tire le solde en chiffre et en lettres. Nous avons assisté l'agent du guichet à cet effet.

1- Au niveau du service de crédit

a- Travaux d'entretien avec les cautions du demandeur de crédit.

Au cours de notre stage, nous nous sommes familiarisés avec la demande d'un type de prêt. La procédure consiste à enregistrer les informations concernant la fiche de cautionnement, le nom, le prénom et le surnom, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants à charge, l'adresse complète et les informations financières sur les demandeurs.

b- Montage du dossier

Il s'agit d'insérer les fiches d'entretien avec la caution (généralement deux cautions sont retenues pour chaque dossier de crédit), la fiche de validation des informations, les photos sur pieds des cautions demandeur, les autres pièces y afférentes telles la propriété de garantie, la photocopie légalisée de la pièce d'identité du demandeur et, le cas échéant, les documents comptables. Le tout dans une chemise dossier dénommé *demande de prêt*.

c- Classement des dossiers

Pour vite retrouver les anciens dossiers, un travail technique se fait au préalable, ceci est le classement des dossiers de prêt suivant l'ordre des échéances. Le classement des dossiers est nécessaire pour se référer à l'ancien dossier d'un client lors de l'établissement d'un nouveau.

A- Forces et faiblesses.

1- Forces

Les forces peuvent se définir comme étant toutes les compétences de l'entreprise pouvant lui conférer un avantage compétitif.

Comme forces de la CLCAM Akassato, nous pouvons citer entre autres :

- un effort de présence remarquable sur le marché de la micro finance ;
- la qualification du Chef d'Agence ;
- une notoriété acceptable ;
- la volonté des dirigeants à satisfaire au mieux la clientèle ;
- l'utilisation de matériels de dernière génération ;
- l'expérience acquise par l'entreprise dans ce secteur d'activité.

2- Faiblesses

Elles peuvent être définies comme les différents facteurs internes qui influencent négativement les activités de l'entreprise.

Comme faiblesses de la CLCAM Akassato, nous avons :

- l'insuffisance de commerciaux ;
- un faible suivi des crédits octroyés ;
- l'absence d'actions communicationnelles à l'endroit de la population.

CHAPITRE 2 : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Nous présentons ici le cadre théorique et méthodologique de l'étude.

SECTION 1 : Cadre théorique de l'étude

Il sera ici question de la problématique, des objectifs, hypothèses et revue de la littérature.

Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et hypothèses

A- Problématique de l'étude .

Avec la crise économique qu'a connue le Bénin au cours des années 80, les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays depuis lors ont mis en place plusieurs stratégies bien structurées pour réduire la pauvreté. Le pays a connu avant tout la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (**PAS**) qui a contribué au rétablissement des équilibres macroéconomiques et à l'amélioration des finances publiques jusqu'en 2000. Il y a eu ensuite la mise en œuvre de 2001 à 2006 de la Stratégie, de Réduction de la Pauvreté (**SRP**) élaboré dans la vision des perspectives à long terme « Bénin Alafia, 2025 »

En 2010, l'incidence de cette pauvreté en milieu rural est de 61,5% et celui du milieu urbain est de 34,1% selon le rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (**PNUD**, 2010) sur l'évolution des Objectifs du Millénaire pour le Développement (**OMD**) au Bénin. Dans ces conditions, les couches sociales les plus exposées sont celles des femmes et des enfants. La pauvreté au Bénin a un « visage féminin » qui représente 80% des femmes plus pauvres dans les zones rurales et péri urbaines du pays selon le rapport conjoint de l'Institut National de la Statistique et d'Analyse Economique et du Millenium Challenge Account (**INSAE/MCA** 2008). Plusieurs efforts sont fournis dans le pays depuis le début des années 90 pour réduire effectivement la pauvreté féminine grâce au développement de certaines institutions de micro finance et des projets à volet micro finance afin de permettre aux femmes béninoises en particulier les plus pauvres, d'accéder aux petits crédits pour entreprendre des activités qui vont les générer de revenus pour l'amélioration de

leur condition de vie. La micro finance est considérée dès lors, comme une arme de lutte efficace contre la pauvreté dans des pays comme l'Indonésie, la Bolivie, la Tanzanie, le Kenya.

En Afrique particulièrement au Bénin, la micro finance participe à la réduction de la pauvreté. Ainsi, le Système Financier Décentralisé (**SFD**), dont les Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (**CLCAM**) font partie, est censé d'offrir des services financiers (services d'épargne et de crédits) aux plus pauvres des zones rurales exclus du système bancaire faute de manque de garantie, parfois d'idéologie, culturelle et sociologique, d'analphabétisme et aussi pour raison des coûts élevés de supervision, de surveillance, de manque de bénéficiaires. Pour remédier à ces difficultés et permettre un bon développement économique dans les pays sous-développés comme le Bénin, la micro-finance a vu le jour dans les années 70. Selon les données de la banque mondiale en 1995, les banques de second rang centrent leurs activités sur les camps les plus fortunés de la population économiquement active. Et moins de 2% de la population à faible revenu ont accès aux services financiers classiques. C'est ce qui exclut donc la majorité des plus pauvres villageois de ce système. Pour les consoler de leur souffrance, les institutions de micro finance s'engagent pour une offre permanente de financement de ces couches vulnérables afin de contribuer à l'amélioration de leur condition de vie. Ainsi, la micro finance a pris son essor vers les années 90 au Bénin avec la faillite des banques nationales, la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA), la Banque Béninoise du Développement (BBD) et la Banque Commerciale du Bénin (BCB). C'est ainsi que le gouvernement du Bénin en 2006 par le décret N°2006-620 du 23/11/2006, crée le Ministère Délégué chargé de la Micro finance (MDM) dont la CLCAM (Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel).

Au nom des CLCAM figure la CLCAM d'Abomey-Calavi, Agence Akassato qui mène ses efforts dans la réduction de cette pauvreté qui a gravement touché

la population des zones rurales et urbaines d'Akassato à travers l'octroi de crédit avec des conditions adéquates de remboursement. Les ménages les plus pauvres des zones rurales et urbaines représentent un fort pourcentage de la population active d'Akassato. Ils sont les couches vulnérables dominées par la pauvreté, sans abris, incapables de se nourrir à leur faim, malades et ne pouvant voir un médecin pour se soigner, ne pouvant aller à l'école, ne pouvant payer les médicaments en cas de maladies, souffrant de la faim à cause de manque de revenus, privés d'un menu équilibré avec un fort taux d'analphabétisation. Ces ménages ne parviennent pas à garantir la santé, la scolarité ni une bonne alimentation de leurs enfants. En effet, ces ménages ne disposent pas de revenus minimum pour entreprendre une activité génératrice de revenus pour la satisfaction des besoins vitaux. Or, les banques n'accordent pas de crédits aux plus pauvres, d'où le rôle fondamental de la **CLCAM** d'Akassato, un démembrement de la Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-Bénin) qui octroie de crédits à tout individu sans distinction de rang social, et ceci depuis le 18 Août 1998, date de sa création. De 2011 à 2015, le taux d'intérêt de crédit accordé aux couches vulnérables est de 24% l'an à raison de 2% le mois.

Au cours de notre stage académique à la CLCAM Akassato, nous avons observé au niveau de ladite structure, quelques difficultés :

-premièrement, certains clients de la structure ayant contracté le Micro Crédit aux Plus Pauvres se sont retrouvés dans une situation d'insolvabilité, ce qui laisse du doute sur l'efficacité de ce produit dans l'amélioration de leurs conditions de vie.

-deuxièmement, d'autres clients se plaignent du montant faible de ce crédit et sollicitent l'accroissement de l'enveloppe, ce qui met également en cause, sa capacité à financer une activité pérenne (durable).

-Enfin, nous avons également rencontré des individus aux conditions de vie peu reluisantes qui n'ont pas connaissance de ce produit (Micro Crédit aux Plus Pauvres) de la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato, n'y ont pas accès.

Ces observations de stage nous poussent à nous poser une question : quelle est la contribution de la CLCAM Akassato à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires ? Cette question se divise en deux questions majeures : quelle appréciation peut-on faire des conditions d'accès aux crédits à la CLCAM d'Abomey-Calavi agence Akassato ? Les bénéficiaires issus des prêts octroyés par la CLCAM Abomey-Calavi, Agence Akassato permettent-ils aux bénéficiaires de satisfaire leurs besoins vitaux ?

Telles sont les questions qui nous préoccupent à travers le développement du thème intitulé : **contribution du Système Financier Décentralisé à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires : cas des bénéficiaires de microcrédits au plus pauvre de la CLCAM Akassato.**

❖ Intérêt de l'étude

Le choix de ce thème se justifie à plusieurs niveaux. Premièrement, l'importance que revêt la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato dans l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres du Bénin en général et particulièrement dans l'arrondissement d'Akassato mérite que l'on réfléchisse sur sa contribution.

Deuxièmement, cette étude permettra à la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato de renforcer sa capacité et son autonomie financière afin de mieux satisfaire les plus pauvres de sa zone rurale et urbaine pour parvenir à une réduction effective de la pauvreté au Bénin.

B- Objectifs et hypothèses de l'étude

1- Objectifs

L'objectif général de cette étude est d'analyser la contribution de la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato à la réduction de la pauvreté au niveau de ses bénéficiaires. De façon spécifique, il s'agit de :

- ❖ apprécier les conditions d'accès aux crédits de la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato.
- ❖ Evaluer l'influence des crédits accordés par la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato sur la satisfaction des besoins vitaux (santé, éducation, alimentation) de ses bénéficiaires.

2- Hypothèse

Pour atteindre les objectifs définis, nous avons formulé deux hypothèses que sont :

H1 : La CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato dispose des conditions d'octroi de crédits souples aux plus pauvres.

H2 : Les gains issus des crédits accordés aux plus pauvres par la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato améliorent la satisfaction des besoins vitaux (la santé, l'éducation, l'alimentation) de leurs ménages.

Paragraphe 2 : Revue de la littérature

Il sera ici question de la clarification conceptuelle et les contributions antérieures

A- Clarifications conceptuelles et dimensions possibles de la pauvreté

1- Clarifications conceptuelles

a- Définitions

a1- La pauvreté

Étymologiquement, le terme « pauvre » vient du latin “pauper” et du grec “pénes” (pauvre) et “penia” (pauvreté) qui sont des mots de la même

famille que « peina » (faim), ‘ponos’ (douleur) et ‘poiné’ qui signifie châtiment, peine. Le mot « pauvreté » se traduit en grec ‘aporia’ qui signifie absence de chemin, difficulté dans laquelle se trouve le pauvre.

De façon simple, la pauvreté est une situation de privation des moyens de couverture de besoins primaires des membres d'un ménage. Elle est mesurée par un niveau minimum de revenu ou de dépense individuelle (pauvreté monétaire). La pauvreté désigne aussi l'incapacité d'acquérir une ration alimentaire équilibrée apportant une énergie quotidienne supérieure à 2400 calorie par équivalent adulte (pauvreté alimentaire), assortie d'une incapacité à couvrir correctement les autres besoins non alimentaires (pauvreté existentielle). La pauvreté est liée à la notion d'exclusion. Les individus appartenant aux ménages les plus pauvres ne bénéficient pas des services de base comme l'éducation, la santé, la nutrition. Pauvreté et exclusion forment donc ce qu'Amartya Sen (1993) appelle ‘cercle vicieux’. Il existe plusieurs formes de pauvreté : la pauvreté monétaire et non monétaire et la pauvreté multidimensionnelle. La *pauvreté monétaire* est une insuffisance durable de revenus. Elle est déterminée par un niveau de revenus en dessous duquel les besoins fondamentaux de l'individu ne seront pas satisfaits (nourriture, logement, vêtement, l'instruction, la santé). La *pauvreté non monétaire*, quant à elle, est une limitation au rang social. Elle est une inégalité sociale importante entre les individus d'une même société qui a un modèle de consommation considéré comme « normal », l'incapacité pour une partie des individus de pouvoir consommer « normalement ». La *pauvreté multidimensionnelle* regroupe les deux premières catégories et se manifeste par un manque de revenu et une faible accessibilité sociale.

Selon le **PNUD** (2000, p.19) : « une personne vit dans la pauvreté extrême si générale elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels – habituellement définis sur la base de besoins caloriques

minimaux (...). Une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires – tels l'habillement, l'énergie et le logement – et alimentaires ». La « pauvreté humaine », quant à elle, est présentée comme l' « absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée ».

Selon la Banque Mondiale (BM), « le pauvre », c'est l'individu qui vit en dessous de moins d'un dollar par jour. Selon les indicateurs de l'INSAE 2009, le plus pauvre au Bénin est celui qui vit en dessous de 132.728Fcfa par an, soit moins de 370F par jour. Ce montant s'appelle le seuil de pauvreté (monétaire).

La pauvreté est une situation à multiples dimensions dont la complexité amène certains auteurs à la définir de plusieurs manières.

Selon TEVOEDJRE (1978), la pauvreté constitue paradoxalement la richesse des peuples.

Pour LEWIS (1966), la pauvreté est un ensemble de normes et d'attitudes ayant pour effet d'enfermer les individus dans ce qui, à l'origine formé en réaction à des circonstances extérieures défavorables perpétue en se transmettant de génération en génération.

a2- Dimensions et indicateurs d'appréciation de la pauvreté

a2-1 Dimensions possibles de la pauvreté

S'agissant des dimensions de la pauvreté, Paugam (2005) distingue trois formes de pauvreté :

-La pauvreté intégrée qui décrit la situation de pays ou de régions économiquement en retard. La pauvreté y est depuis longtemps répandue et les pauvres ne sont pas stigmatisés. Ils bénéficient de la solidarité familiale ou de la socialisation par une pratique religieuse qui reste intense. L'économie informelle est particulièrement développée dans ces pays. C'est une pauvreté sans

exclusion (ou, plus exactement, l'exclusion suit sa dynamique propre indépendamment de la pauvreté).

-La pauvreté marginale correspond à la pauvreté d'une petite partie de la population au sein d'une société prospère. Ces pauvres, considérés comme des cas sociaux, inadaptés au monde moderne sont fortement stigmatisés.

-La pauvreté disqualifiante concerne les sociétés postindustrielles touchées par des difficultés économiques. Les pauvres sont considérés à travers l'image de la chute ou de la déchéance. L'angoisse du chômage et de l'exclusion touche une grande partie de la société.

Par contre, le système des Nations Unies considère le concept sous deux dimensions essentielles dans la perspective du paradigme du Développement Humain. Il s'agit de la **dimension monétaire** (argent) et de la **dimension humaine ou non monétaire** (accès limité à l'instruction, aux soins de santé, à l'eau potable, à l'énergie, au téléphone, au logement décent). Cependant il faut noter que de nos jours, il y a une **troisième dimension de la pauvreté dite subjective**. Elle est la perception que les personnes concernées ont de leur propre état dans leur environnement habituel de vie.

a2-2 Indicateur d'appréciation de la pauvreté

Un Indicateur de Pauvreté Humaine (**IPH**) est un indice permettant de caractériser le niveau de pauvreté d'un pays. Il a été créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (2000). Cet indice est mesuré par rapport au niveau de vie de la population.

La pauvreté étant une situation difficile dans laquelle le pauvre ne dispose pas de revenus moyens pour couvrir ses dépenses liées à l'alimentation, à la santé et à l'instruction de ses enfants. Au sein des ménages plus pauvres, elle cause une sous-alimentation générale dont les conséquences sont le retard de croissance, la maigreur et les carences en vitamines et en minéraux essentiels. L'insécurité

alimentaire, l'indisponibilité, non utilisation des services de santé et le non garanti de la scolarisation de leurs enfants. Les ménages des couches vulnérables ont une alimentation faible en substances nutritives que ceux des couches aisées. Il y a la diminution importante du repas par jour, une diminution des quantités consommées par repas et une baisse de la qualité et de la diversité des aliments consommés. Les préparations familiales ont également diminué au profit de l'alimentation de rue, ce qui peut poser des problèmes d'hygiène et de toxicité. L'accès à une alimentation suffisante et saine n'est plus garanti pour une couche vulnérable des zones rurales et urbaines. Et les parents pauvres s'efforcent de protéger leurs enfants contre les diverses maladies comme le Kwashiorkor, le marasme... pour qu'ils soient en bonne santé. Ces efforts des parents pauvres pour assurer aux enfants une alimentation en quantité suffisante ne permettent pas de préserver ni la qualité de leur alimentation, ni leur situation nutritionnelle. Ces ménages ont également relevé une dégradation sensible de l'état de santé de leur famille due à une plus grande vulnérabilité aux maladies, une réduction de l'hygiène (alimentaire, vestimentaire, corporelle et du foyer).

En définitive, c'est l'ensemble des personnes vulnérables (nourrissons et jeunes enfants, femmes allaitantes, personnes âgées) qui vivent une dégradation de leur état sanitaire, nutritionnel et hygiénique. Chez ces derniers, il y a une baisse de l'assiduité et des rendements scolaires. Des cas d'abandons scolaires sont plus élevés dans ces ménages vulnérables à cause de manque de moyens financiers. L'augmentation du taux d'analphabétisation dans ces couches est aussi engendrée par leur faible niveau de revenu. Aussi au plan sanitaire, ils ont un faible taux d'accès à l'hôpital en cas de maladie en se donnant à la préparation de la tisane. Ce qui entraîne souvent des morts brutales de leurs enfants dans certaines maladies. C'est dans ce contexte que Credes (1997) affirme que les ménages plus pauvres ont moins accès aux soins de leur santé à cause des manques de moyens dont ils sont sujets.

b- L'impact de la pauvreté

Pour mesurer l'impact de la pauvreté sur la population, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) utilise les indicateurs suivants :

- indicateur de longévité,
- indicateur d'instruction,
- indicateur de condition de vie,
- indicateur d'exclusion.

Cet impact s'obtient à partir de la moyenne cubique des quatre indicateurs y compris le taux de décès avant 60 ans, le taux d'illettrisme, le taux des personnes qui n'ont pas accès aux soins médicaux et celui des personnes vivant au-dessous du revenu disponible des ménages, qui sont en chômage de longue durée, qui sont sans emploi depuis au moins douze mois.

- Institution de micro finance

Encore appelée Système Financier Décentralisé (**SFD**), c'est une institution ayant des programmes de micro financement en accordant entre autres des services financiers de faibles montants aux exclus du système classique. Pour les spécialistes, « les **SFD** » regroupent une variété d'expériences d'épargne et/ou de crédits divers par la taille, le degré de structuration, la philosophie, les objectifs, les moyens techniques, financiers et humains, mis en œuvre pour les populations à la base avec ou sans le soutien technique ou financier de partenaires extérieurs en vue d'assurer l'autopromotion économique et sociale de ces populations. Selon la Banque Mondiale (BM, 1997), les institutions de micro – finance peuvent être définies comme « les agents de structures qui effectuent des transactions financières d'un montant relativement faible en ayant recours à une méthodologie spécifique basée sur la moralité du client »

On distingue aujourd'hui trois grandes catégories d'Institutions de Micro Finance (**IMF**) :

- Les institutions mutualistes et / ou coopératives : ce sont des institutions qui ont : des expériences basées sur le rôle central de l'épargne pour alimenter le crédit au profit de leurs membres, Exemple : la Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel(**FECECAM**).
- Les institutions d'épargnes et de crédit. Exemple : les CLCAM
- Les institutions de crédit direct, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) à volet microcrédit.

-micro-finance

La définition du concept de micro- finance dépend de la position qu'occupe l'utilisateur selon qu'il est praticien, législateur ou investisseur (Agnikpé, 1998). Pour les praticiens, le terme Système de Financement Décentralisé désigne un réseau d'Institutions de Micro Finance (IMF) qui s'apprécie par rapport à sa structure organisationnelle. Ainsi elle est une finance de proximité par opposition aux procédures administratives des banques commerciales. Cette finance de proximité est caractérisée par la faiblesse des montants octroyés sous forme de crédit, par le délai court de remboursement et par la faiblesse des fonds mobilisés sous forme d'épargne.

Pour le législateur, il définit ce que c'est qu'une institution mutualiste ou Coopérative d'Epargne et de Crédits (COOPEC). En effet, « est considérée comme institution mutualiste ou coopérative d'Epargne et de Crédits un groupement de personnes doté de la personnalité morale sans but lucratif, à capital variable, fondé sur les principes d'union de solidarité, d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne des membres et de leur consentir des prêts », loi PARMEC 97-027 du 08-08-97.

Pour les bailleurs de fonds, il n'existe pas une définition de Système de Financement Décentralisé de façon conventionnelle. Toutefois, pour la majorité

des bailleurs de fonds, la micro-finance est « un outil qui permet de préparer les populations à faible revenu à accéder au système bancaire ». Il apparaît que les bailleurs de fonds au lieu d'utiliser les termes Système Financier Décentralisé (SFD) ou encore Institution de Micro Finance (IMF) préfèrent souvent utiliser le terme Institut de Système Financier (ISF) (Koudogbo, 2007).

Une analyse de ces trois (03) définitions montre que les objectifs des IMF sont pratiquement identiques. Leurs différences pouvaient résider dans le choix des technologies utilisées, qui en fin de compte désignant une même réalité des institutions qui :

- s'intéressant aux populations à faible revenus et à celles qui sont exclues du système bancaire classique ;

- s'octroyant de petits crédits avec des délais de remboursement relativement acceptables, différents du système bancaire classique par leur adaptabilité (Degrey, 2002).

Eu égard de tout ce qui précède, la micro-finance peut être définie comme étant l'ensemble des services financiers (services d'épargne et services de crédits) offerts à des petits opérateurs économiques, des zones rurales et du secteur informel des milieux urbain et périurbain. Les services sont offerts par des institutions spécialisées appelées IMF ou SF. Autrement dit, elle est une entreprise formelle qui offre des services financiers (épargne et / ou crédit) généralement de faibles montants au profit des populations pauvres mais économiquement actives. Elle est une alternative de réduction de la pauvreté à cause de l'octroi de crédits de faibles montants à ceux qui ne peuvent pas accéder au crédit bancaire, faute de garanties nécessaires ou parfois même d'idéologie culturelle et sociologique, d'éloignement, d'analphabétisme.

Il existe deux (02) catégories d'IMF :

- Les IMF du secteur formel et
- Les IMF du secteur informel.

En ce qui concerne la CLCAM, elle est une IMF du secteur formel car exerçant ses activités selon la réglementation légale en vigueur dans l'UEMOA. Les IMF du secteur formel dans leur ensemble constituent le SFD du secteur formel et les IMF de l'informel. On distingue en général trois (03) types d'IMF :

- **IMF à crédit directe** : ce sont des IMF qui mettent des ressources à la disposition des clients sans épargne préalable. Au Bénin, on a par exemple l'Association pour la Promotion et l'Appui de Développement Micro-Entreprises (PADME). Dans ce cas, les garanties sont souvent des parcelles bâties ou non ;
- **IMF à épargnes directes** : ces institutions sont celles qui mobilisent ou collectent l'épargne publique pour la spéculation moyennant le paiement d'intérêt. C'est le cas de la VITAL FINANCE.
- **IMF intégrée** : ce sont des IMF qui offrent à la fois des services d'intermédiation financière (épargne et crédit) et les autres services de développement : cas de la FECECAM-Bénin.

- crédit

Le terme « crédit » est issu du latin « *créditum* » du verbe « *credere* » qui signifie « croire », avoir « confiance » par extension. Cela devient le prêt consenti par le banquier ; car celui-ci accepte de prêter dans la mesure où il place en son client une certaine confiance. L'opération de crédit est généralement définie comme « un acte par lequel une personne agissant à titre onéreux met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement de l'Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative (ISPEC, 1999), du Consultative Group to Assist the Poor (CGAP, 1999). Contrairement à une idée sans doute assez répandue, le crédit ne consiste pas forcément en un prêt de somme d'argent. Dans certains cas, il n'implique même pas l'utilisation effective par le débiteur des fonds empruntés.

Selon **Albertini** et **silem**, (1995), trois (03) éléments sont mis en évidence dans la définition du crédit : le temps, la confiance, et le risque. A cela s'ajoute la rémunération qui est le prix du service rendu. Le crédit est donc une opération par laquelle une personne appelée prêteur mais à la disposition d'une autre personne appelée emprunteur une certaine somme d'argent qu'elle s'engage à payer avec intérêt à une date fixe appelée échéance.

Selon **Gaétan** et **Maurice** (1943), une opération de crédit consiste en une échéance généralement onéreuse d'un bien dont le paiement n'est immédiat ; il est partout une promesse de paiement, une attente de monnaie qui implique la confiance. Pour ces auteurs, il existe de nombreuses définitions, mais l'idée essentielle qu'elles recouvrent est celle d'un décrochage entre les deux prestations qui, dans l'échange ordinaire sont simultanées. Il apparaît donc qu'à travers l'octroi de crédit, les CLCAM contribuent à la création de la richesse et, par ricochet à la lutte contre la pauvreté.

B – contribution antérieur

Les travaux empiriques réalisés sur la contribution des SFD dans la réduction de la pauvreté au Bénin sont nombreux et se différencient de par leurs résultats que par la nature du SFD étudié. Sans être exhaustif, nous présentons ici quelques travaux effectués sur la micro finance ou SFD dans le cadre de la réduction de la pauvreté au Bénin.

La chaud (1994) a fait une étude sur la pauvreté au Bénin : Son étude a montré que les dépenses de consommation des individus constituent une bonne mesure de leur bien-être.

Son étude a aussi montré que l'indicateur permettant une meilleure sélection des individus pauvres est la consommation par tête ajustée. Il aboutit à la conclusion selon laquelle la pauvreté affecte plus les individus vivant dans les campagnes que ceux vivant dans les villes.

Tovo (1995) a réalisé son étude sur la réduction de la pauvreté au Bénin. Il a prouvé que les groupes vulnérables à la pauvreté sont les ménages ayant une femme comme chef de ménage, les personnes âgées, les enfants en situation difficile, les familles de pêcheurs, les ménages d'agriculteurs à faibles moyens de production, les fonctionnaires déflatés et les jeunes diplômés sans emploi. Selon lui, les conditions nécessaires pour une meilleure stratégie de lutte contre la pauvreté au Bénin sont :

- l'accès des individus pauvres au micro crédit,
- la participation de la population aux prises de décision à travers la décentralisation,
- le renforcement du pouvoir des communautés,
- la conception des interventions du bas vers le haut,
- l'allègement des contraintes institutionnelles et juridiques dans le domaine du régime foncier et de l'égalité entre hommes et femmes,
- le renforcement des mécanismes de surveillance de la pauvreté.

Une équipe de chercheurs du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-Bénin 2007) a réalisé le diagnostic approfondi du secteur de la micro finance au Bénin. L'équipe a mis l'accent sur la demande et l'offre des produits et services de micro finance. L'offre s'est intéressé à la typologie des SFD, la couverture géographique, le système d'information de gestion, la sécurité physique et financière, les potentialités du secteur et les conditions de pérennité des SFD.

La demande s'est orientée vers la demande satisfaite de services et produits d'épargne, de crédit, de micro-assurance et de transfert. Leur étude a souligné que les défis et les contraintes de la viabilité des SFD dans les zones rurales sont entre autre l'enclavement, l'analphabétisme de la population, la faible capacité de mobilisation des ressources, la faiblesse de la production agricole et son

caractère aléatoire, les aléas climatiques et calamités naturelles, les problèmes de sécurité.

Adjovi (2009) a étudié les interactions entre l'état, les organismes de la société civile, les institutions de micro finance et les groupements féminins dans l'économie informelle à Cotonou. Elle a tenté de comprendre leur participation dans l'économie informelle à travers la pratique des activités génératrices de revenus, leur financement et la réglementation. Les résultats de son étude ont prouvé que l'économie informelle trouve son explication dans certains facteurs sociaux comme la pauvreté, l'analphabétisme et la logique de prédétermination professionnelle, culturels (croyances relatives à l'argent et à la richesse), les croyances liées aux stratégies de vente des produits, le faible niveau de revenu et d'épargne, sans oublier les différentes formes de régulation exercées par l'Etat.

Gogan (2012) a effectué une étude sur la microfinance et la problématique de réduction de la pauvreté au Bénin, en prenant le cas des femmes du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCP) dans la commune rurale d'Adjarra. Au regard des résultats issus de son étude, il a signalé que le MCP est conçu et mis en œuvre sur un fond de rationalité de l'économie assorti d'une vision de croissance de revenus par la maximisation du gain, mais qui est confronté à des difficultés dans les milieux ruraux du Bénin en particulier dans la commune rurale d'Adjarra. Il a souligné également que les pesanteurs institutionnelles limitent les efforts de la microfinance dans le milieu rural de la commune d'Adjarra.

La littérature sur les SFD dans la réduction de la pauvreté est assez riche et diversifiée, tant sur le plan de la définition du concept pauvreté et aussi de microfinance que sur les résultats empiriques obtenus.

SECTION 2 : Cadre méthodologique de l'étude.

Nous présentons ici la méthode de collecte des données, l'échantillonnage les données, les outils d'analyse et les conditions de validation des hypothèses.

Paragraphe 1 : Méthode de collecte des données, échantillonnage et données de l'étude.

A – Méthode de collecte des données

1- pré- enquête et population d'enquête.

a- La pré-enquête

La pré-enquête a été également utile à travers des entretiens exploratoires au sein de l'Agence d'Akassato, dans les milieux ruraux et urbain de la commune d'Abomey-Calavi et auprès de certaines associations d'Akassato, notamment l'Association Mahunan de Zinvé Fandji, l'Association Ayidéhou d'Atadjè, l'Association Affossogbé d'Akassato. Cette pré-enquête nous a permis de recueillir les informations d'orientation générale et d'identifier le groupe cible constituant la population d'enquête de la recherche de terrain.

b- Population d'enquête

La population mère ou population d'enquête concernée par cette étude est constituée de l'ensemble des bénéficiaires de crédits octroyés aux plus pauvres de la CLCAM d'Akassato sur la période d'étude 2011-2015 quel que soit leur sexe. Cette population est constituée de 850 bénéficiaires de crédits accordés aux plus pauvres.

1- L'enquête et l'entretien

a- L'enquête par sondage

Cette étude utilise les données recueillies au cours d'une enquête par questionnaires. Rappelons que le questionnaire est le rapport par lequel on traduit les objectifs de l'enquête en interrogations pour obtenir des enquêtés, les informations susceptibles de répondre à la question initiale, source de l'étude. Un questionnaire impose deux exigences majeures et contradictoires.

-obtenir un contenu vrai par rapport à l'enquête et significatif par rapport aux problèmes.

-les bénéficiaires de crédit de la CLCAM Akassato concernés par l'enquête seront sélectionnés selon une technique d'échantillonnage bien précise.

b- L'entretien direct

C'est une technique d'enquête souvent utilisée dans les recherches de type sociologique. Il permet d'orienter en partie le discours de la personne interrogée autour des différents thèmes définis au préalable par l'enquêteur et consignés dans un guide d'entretien. Cet outils nous servira à recueillir l'avis de certaines personnes sages de la CLCAM d'Abomey – Calavi Agence Akassato sur la contribution de la structure.

B- Recherche de documents, échantillonnage et données de l'étude

1- Recherche de documents

La recherche documentaire sera déterminante dans la conduite de cette étude. Il servira non seulement à porter un regard critique sur la revue de littérature mais aussi à sélectionner les outils d'analyse nécessaire au traitement de données. A cet effet, différents ouvrages, publications, revues et mémoires seront consultés.

2- Echantillonnage et données de l'étude

a- L'échantillonnage

L'échantillonnage est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon.

Dans notre étude, la population mère étant constituée de 850 personnes dont quelques-unes seront tirées pour constituer notre échantillon. Ces différentes personnes sont logées à Akassato et dans ces diverses zones rurales et urbaines voisines.

Compte tenu des contraintes de temps et de ressources liées à cette étude, nous avons décidé de retenir un échantillon de 150 bénéficiaires, ce qui correspond à un taux de sondage de 17,65 %. Ils seront sélectionnés de façon aléatoire simple sans remise sur la base de leur numéro client. Le tirage se fera grâce à une table des nombres aléatoires. Les individus sélectionnés seront contactés grâce à leurs informations (numéro de téléphone, numéro carré...) disponibles dans la base de données de la CLCAM Akassato.

b- Les données de l'étude

Cette étude utilise deux types de données : les données objectives et les données subjectives.

b1- les données objectives sont recueillies au niveau de la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato sur la période 2011 – 2015, et qui permettront de localiser les bénéficiaires et d'avoir des informations sur leurs profils.

b2- les données de type subjectif relatives à la contribution de la CLCAM d'Abomey-Calavi Agence Akassato à la réduction de la pauvreté, telle que perçue par les bénéficiaires. Ces données seront obtenues grâce à un questionnaire d'enquête.

Paragraphe 2 : outils d'analyse des données, conditions de validation des hypothèses et résultats attendus.

A- Outils d'analyse des données et conditions de validation des hypothèses

1- Outils d'analyse des données

Les données recueillies seront traitées sous excel suivant la méthode statistique simple (statistique descriptive) et la méthode de l'analyse de contenu.

1a- La méthode statistique simple permet de déterminer les variables dominantes et les moins dominantes à travers la moyenne, la médiane et la

fréquence. Elles seront consignées dans des tableaux, des graphiques et des graphiques afin de pouvoir servir de référence illustrative.

1b-La méthode d'analyse du contenu est un ensemble de techniques qui permet d'étudier de manière systématique et rigoureuse le contenu manifeste ou latent d'un document pour en déterminer objectivement les éléments significatifs. Elle sera réalisée par la lecture des notes d'entretien, catégorisation des éléments des informations recueillies, comptage des unités d'énumérations pour le traitement et enfin l'interprétation et l'inférence des résultats.

1- Conditions de validation des hypothèses

2-1-a- conditions de validation de l'hypothèse n°1

Cette hypothèse stipule que « la CLCAM d'Abomey-Calavi Agence Akassato dispose des conditions d'octroi de crédits souples aux plus pauvres ». Cette hypothèse serait acceptée si :

- le nombre de bénéficiaires pauvres augmente d'une année à l'autre sur la période d'étude.
- 50% des bénéficiaires enquêtés témoignent d'une facilité d'accès aux crédits de la CLCAM d'Abomey-Calavi Agence Akassato, à travers les aspects qui seront abordés dans le questionnaire.

2-1-b- Conditions de validation de l'hypothèse n°2

Elle stipule que « les gains issus des crédits accordés aux plus pauvres par la CLCAM d'Abomey-Calavi Agence Akassato améliorent la satisfaction de leurs besoins vitaux (la santé, l'éducation, l'alimentation) de leurs ménages ». Cette hypothèse serait validée si 50% au moins des bénéficiaires enquêtés acceptent que les revenus nets des activités entreprises arrivent à mieux couvrir les dépenses liées à la santé, l'éducation et à l'alimentation de leurs ménages. Toutefois, cette question ne serait pas posée de façon brute aux enquêtés. Pour éviter les biais de réponses, les questions contribuant à cette appréciation seront élaborées de façon voilée et indirecte.

2-2 Difficultés et limites de l'étude

a- Difficultés

Même si l'entreprise nous a bien accueillis, il n'en demeure pas moins que notre présence était monotone en ce sens que l'entreprise possédait déjà des employés disponibles et qualifiés. Ainsi notre apport était presque inexistant pour la réalisation des tâches.

Cependant, les vraies difficultés rencontrées sont :

- Difficulté à retrouver les enquêtés dans les zones rurales et urbaines,
- Difficulté à identifier les bénéficiaires parmi les non bénéficiaires au sein de la population active d'Akassato,
- Difficulté à comprendre le message des bénéficiaires à cause de leur mal compréhension de la langue française.
- L'indisponibilité des responsables pour nous fournir des informations ;
- L'absence de documentation sur la place pour effectuer des recherche.

b- Limite de l'étude

Cette étude présente des limites qu'il importe de mentionner. Dans le cadre de l'enquête réalisée, il aurait été intéressant de prendre également un échantillon des individus pauvres qui n'ont jamais goûté à ce produit crédit à la CLCAM Akassato, en vue de recueillir leurs appréciations sur les conditions d'octroi de crédit de la CLCAM Akassato et aussi comparer leurs conditions de vie par rapport aux bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato.

CHAPITRE 3 :

CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE

Nous présentons ici la situation de référence des bénéficiaires de crédits, le niveau de leurs revenus, analyse des conditions de vie des bénéficiaires, des données d'enquête puis vérification des hypothèses et recommandations.

SECTION1 : Présentation et analyse de la situation avant et après le crédit.

Paragraphe 1 : présentation de la situation avant le crédit

A- Situation de référence avant l'obtention de crédit

L'être humain a besoin de se nourrir, se soigner et de d'être éduqué. Les plus pauvres, limités par les moyens financiers, n'arrivent pas à manger à leur faim. Ainsi, à Akassato, les ménages des couches vulnérables n'arrivent pas à manger deux fois par jour. D'autres mangent une fois par jour ; ce qui entraîne chez eux l'amaigrissement, le vieillissement précoce. L'homme qui vit doit contrôler son état de santé, consulter un médecin en cas de maladie pour se soigner. A Akassato, les pauvres, dépourvus de moyens financiers, ne consultent ni un médecin ni un infirmier ni un aide-soignant en cas de maladie. L'école étant un centre de formation qui ouvre plusieurs opportunités à tout individu pour sa réussite. Les ménages des couches vulnérables sont privés de l'éducation et sont caractérisés par l'analphabétisation ; ce qui augmente le taux d'analphabète à Akassato. Ces ménages ne disposent pas minimum de revenus pour envoyer leurs enfants à l'école.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de la situation de référence des bénéficiaires de microcrédit au plus pauvre de la CLCAM de Akassato

Type de besoins vitaux Effectifs	Alimentation	Santé	Education
Nombre de cas favorable	15	03	0
Nombre de cas défavorable	135	147	150
% de cas favorable	10%	2%	0%

Source : tableau réalisé par nous même à partir des données du répertoire du bénéfice de la CLCAM Akassato.

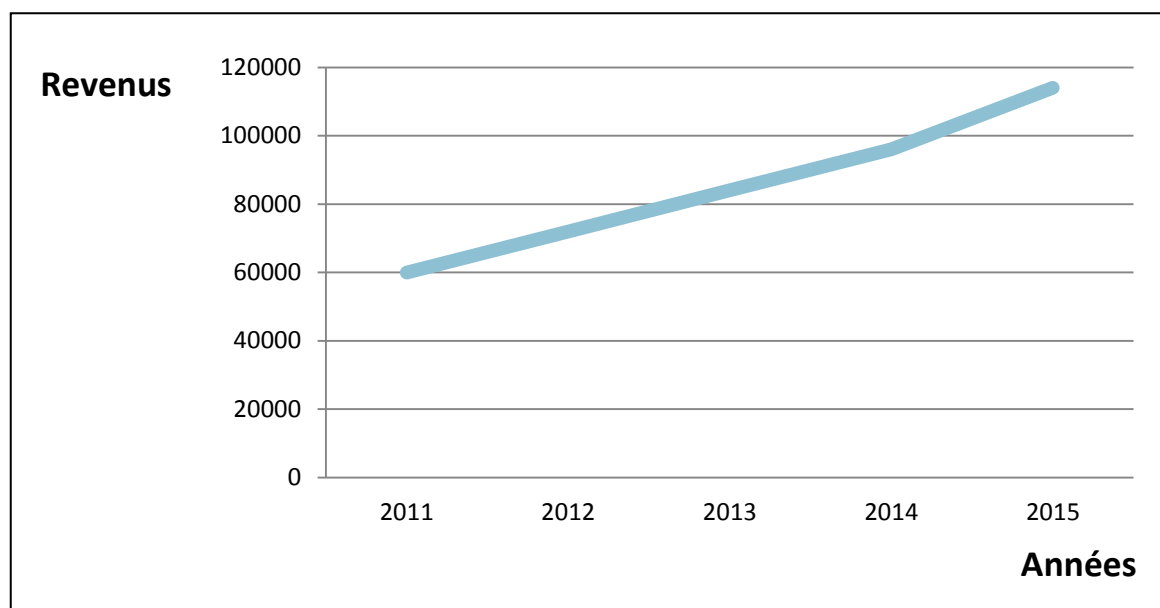
L'analyse du tableau 1 nous a montré que les pauvres avant le crédit n'ont pas de moyens financiers pour assurer les dépenses liées à l'alimentation, la santé et l'éducation de leurs ménages.

B- Le revenu par tête des bénéficiaires après l'obtention de crédits

Les plus pauvres, après l'obtention de crédits à la CLCAM Akassato, ont débuté des activités qui les procurent de revenus. Ces revenus constituent les moyens financiers dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins vitaux. L'exercice de ces activités entraînent un accroissement de leurs revenus et leur permet d'assurer leurs dépenses quotidiennes liées à l'alimentation, la santé et à l'éducation de leurs ménages.

Le graphique suivant (graphique n°1) présente l'évolution du revenu des bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato sur la période de 2011-2015.

Graphique n°1 Evolution du revenu par tête des bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato de 2011 à 2015.



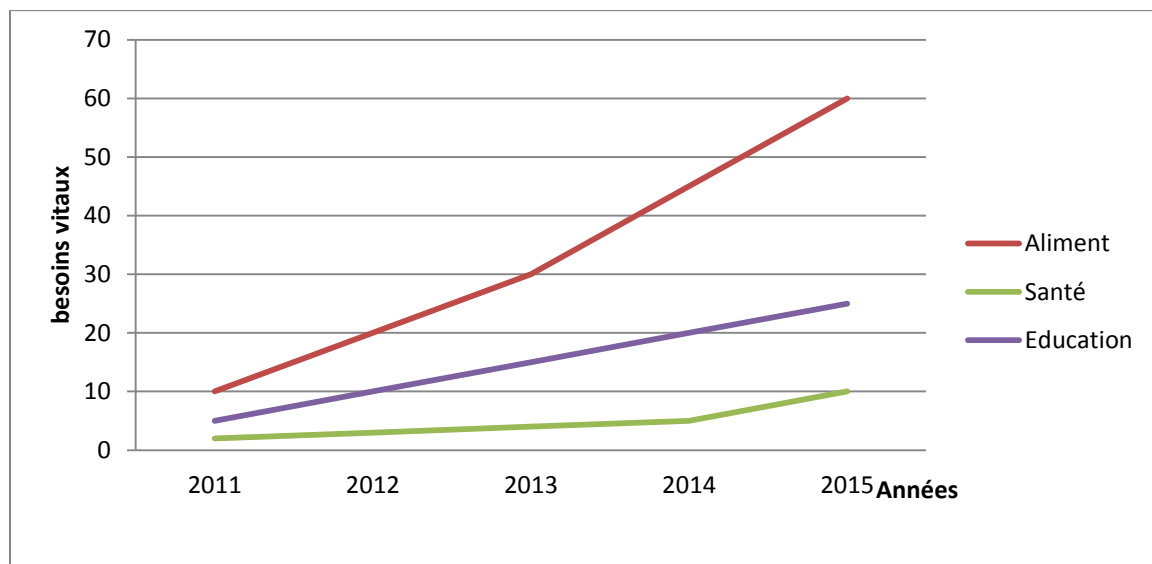
Source : graphe réalisé par nous même à partir des données issues du répertoire des bénéficiaires de crédits de la CLCAM Akassato.

L'analyse du niveau de revenu des bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato montre qu'il évolue de façon croissante sur la période d'étude. Ceci implique, qu'après leur recours aux crédits, ils arrivent à débiter une activité génératrice de revenus qui pourrait leur permettre de disposer de moyens financiers pour assurer les besoins vitaux de leurs ménages.

Paragraphe2 : Analyse de la situation après le crédit.

Le graphique n°2 ci-dessous présente la situation des plus pauvres de la zone rurale et urbaine de la population d'Akassato sur période 2011-2015

Graphique n° 2 : Amélioration des conditions de vie des bénéficiaires du microcrédit aux plus pauvres de la CLCAM Akassato après l'obtention de crédit



Source : graphe réalisé par nous même à partir des données issues du répertoire des bénéficiaires de crédits de la CLCAM Akassato.

L'analyse de ce graphique nous a montré que leur condition de vie par rapport à l'alimentation, la santé et l'éducation après l'adhésion aux crédits s'est améliorée par rapport à celle de référence.

D'après ce graphique, de 2011 à 2013, leur satisfaction d'alimentation évolue de 10 à 30 (soit une consommation annuelle d'une valeur de 180.000F) par bénéficiaire. De 2013 à 2015, elle croît de 30 à 60 (soit une valeur de 252.000F) pour les dépenses effectuées en alimentation par chaque bénéficiaire de crédit ; ce qui leur permet de mieux se retrouver dans la satisfaction des besoins alimentaires. Ils mangent le nombre de fois qu'ils ont faim par jour. Ils préparent leurs repas selon leurs catégories d'aliments désirés. Ensuite, le graphique montre que de 2011 à 2013, leur satisfaction en termes de la santé s'est améliorée de 5 à 15 (soit une valeur de 36.000F) par an pour une dépense liée à la santé de leurs ménages. De 2013 à 2015, elle a subi une croissance de 15 à 25 (soit une valeur de 54.000F) par an pour les frais liés aux soins de santé

de leurs ménages ; ce qui prouve qu'ils arrivent à répondre à certaines dépenses de la santé après le crédit. Enfin, ce graphique nous montre aussi qu'il y a une faible évolution de leur satisfaction en termes de l'éducation de leurs ménages. En effet, de 2011 à 2014, il y a un accroissement de 2 à 5 ; ce qui montre qu'ils arrivent à supporter la toute petite partie des dépenses liées à l'éducation de leurs ménages. De 2014 à 2015, il y a une amélioration de 5 à 10 (soit une valeur annuelle de 36.000F) de chaque bénéficiaire de crédits consacrée à l'éducation de leurs ménages ; ce qui justifie une amélioration de la satisfaction des conditions de vie de leurs ménages en termes d'éducation après le crédit.

SECTION 2 : Analyse des données d'enquête, vérification des hypothèses et recommandations.

Cette section traite de l'analyse des données d'enquête, de la vérification des hypothèses de l'étude et de la formulation des recommandations.

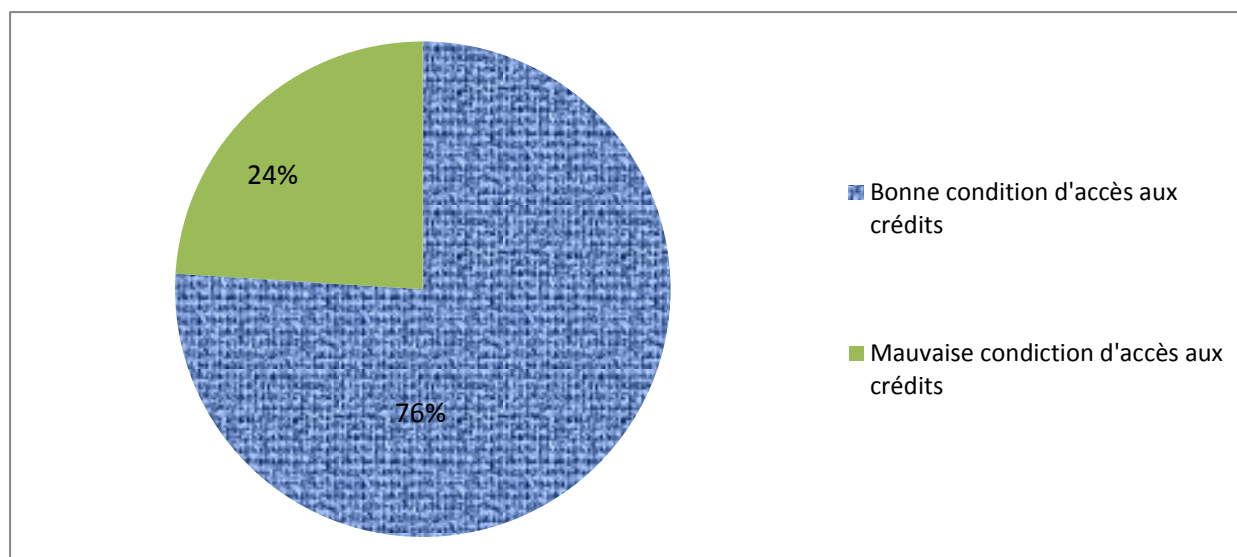
Paragraphe1 : Présentation et analyse des données d'enquête.

Il s'agit de présenter et d'analyser les informations obtenues au cours de l'enquête par questionnaire réalisée au niveau des bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato.

A- Perception des conditions d'accès aux crédits et de l'influence des crédits accordés par la CLCAM Akassato sur la satisfaction des besoins vitaux de ses bénéficiaires.

1- Condition d'accès aux crédits perçus

Graphique n°3 : Perception des conditions d'accès aux crédits de la CLCAM Akassato par les bénéficiaires



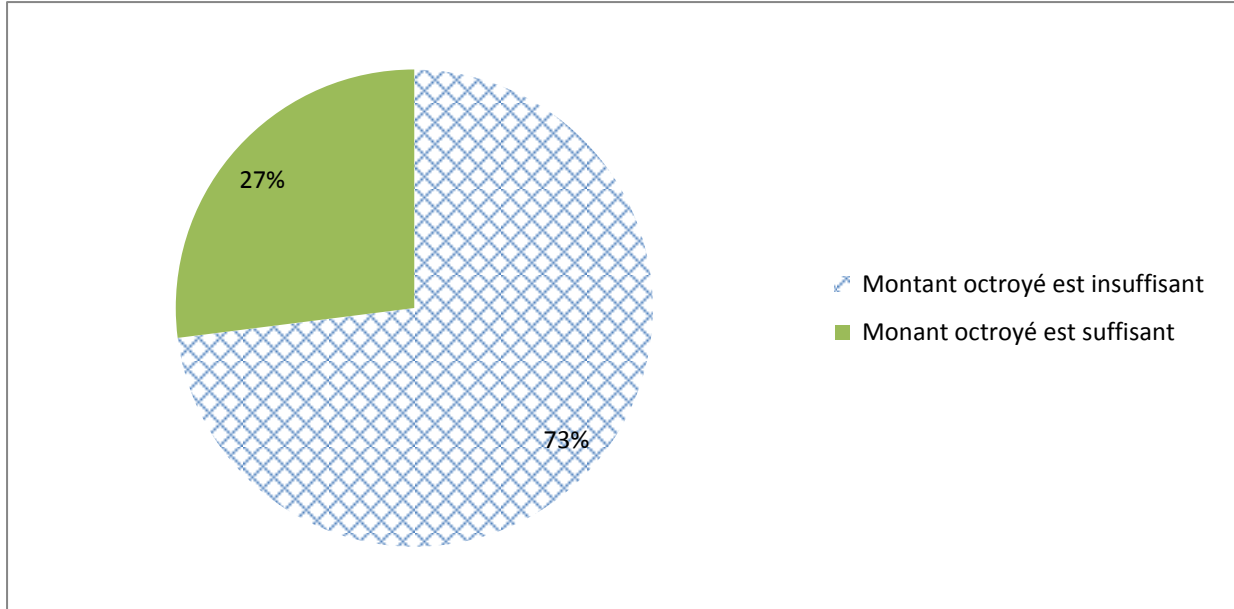
Source : graphique réalisé par nous même à partir des données d'enquête.

Le graphique n°3 ci-dessus présente la perception de l'accès aux crédits de la CLCAM Akassato par les bénéficiaires enquêtés. Selon ce graphique, 76% des bénéficiaires enquêtés ont affirmé que la CLCAM Akassato dispose d'une bonne condition d'accès aux crédits et 24% ont soutenu une mauvaise condition. Donc plus de $\frac{3}{4}$ des adhérents de la CLCAM Akassato ont accès aux crédits. Par conséquent la CLCAM Akassato dispose d'une bonne condition d'accès aux crédits ce qui constitue un atout pour les pauvres pour une amélioration de leurs conditions de vie. Les moins d' $\frac{1}{4}$ qui n'ont pas accès aux crédits serait due à plusieurs raisons, notamment :

- les diverses rencontres avec les chargés de crédits ;
- les enquêtes effectuées par les chargés de crédits sur chaque bénéficiaire.

2- Appréciation des bénéficiaires sur le montant des prêts octroyés.

Graphique n°4 : Perception des montants de prêts octroyés par la CLCAM Akassato.



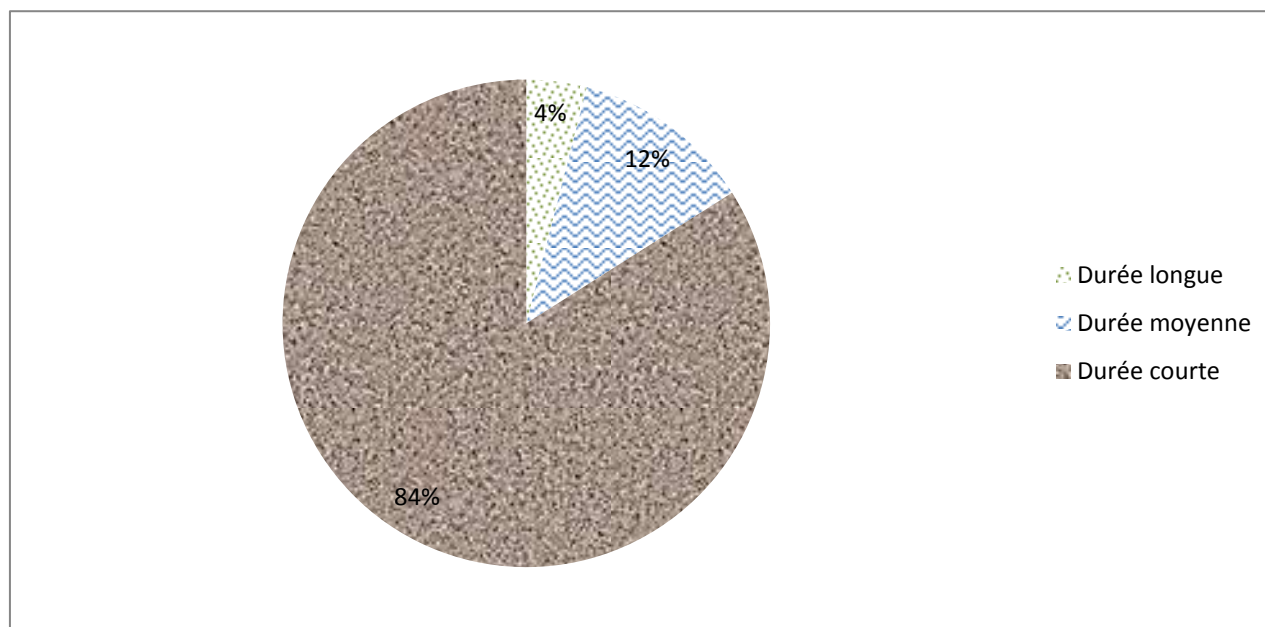
Source: graphique réalisé par nous même à partir des données d'enquête

Le graphique n°4 ci-dessus présente la perception du montant des prêts octroyés par la CLCAM Akassato par ses bénéficiaires. Les résultats ont montré que 73% des bénéficiaires enquêtés soutiennent que le montant des prêts octroyés par la CLCAM Akassato est insuffisant. Ce qui freine l'évolution des activités qui pourraient leur procurer plus de revenus. L'insuffisance de ce montant est due à plusieurs raisons :

- manque des biens matériels pour le remboursement de capital en cas d'insolvabilité ;
- absence des sources de revenus.

3- Durée de remboursement perçue des prêts

Graphique n°5 : Perception de la durée de remboursement des crédits octroyés par la CLCAM Akassato.



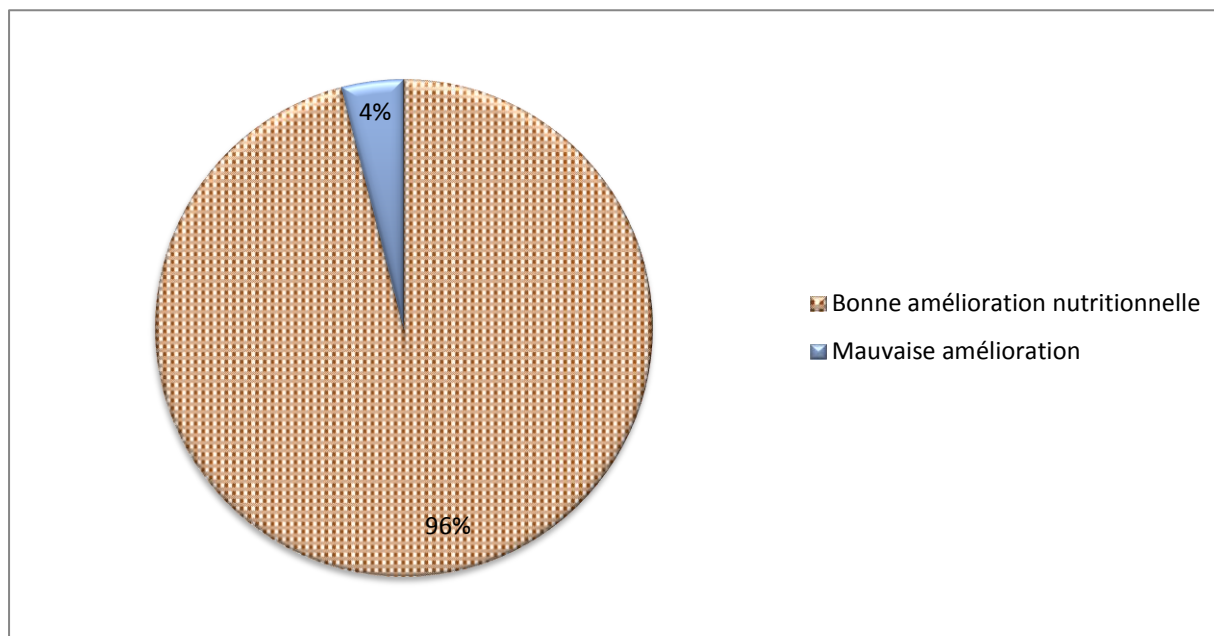
Source : graphique réalisé par nous même à partir des données d'enquête.

Le graphique n°5 ci-dessus présente la perception de la durée de remboursement des crédits octroyés par la CLCAM Akassato par ses bénéficiaires. L'analyse de ce graphique montre que la durée de remboursement des crédits octroyés est très courte sur la période d'étude (84%) des bénéficiaires ont affirmées ; ce qui crée à la majorité des bénéficiaires des difficultés d'épargner en leur propre compte d'épargne. Ceci les contraint aussi à épuiser leurs anciennes épargnes afin de respecter les échéances exigées par la CLCAM Akassato. Cette courte durée est due à plusieurs raisons :

- la récupération des de capital avec intérêt dans un bref délai ;
- la couverture de la structure contre le risque des impayés.

4- Amélioration de l'alimentation perçue

Graphique n°6 : Perception des enquêtés de l'impact de microcrédits sur l'amélioration de la nutrition de leurs ménages.



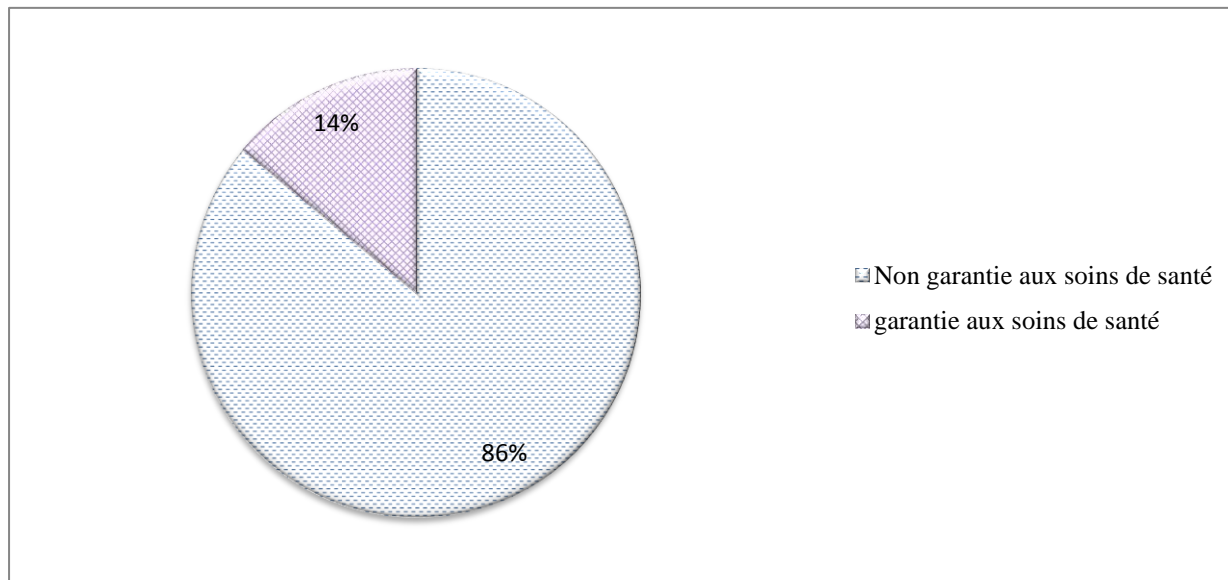
Source : graphique réalisé par nous même à partir des données d'enquête.

D'après le graphique n°6 ci-dessus, presque tous les bénéficiaires enquêtés (96%) ont affirmé qu'il y a une amélioration de leur capacité à nourrir leurs ménages. Ceci serait dû aux bénéfices issus des activités entreprises. Le peu des bénéficiaires (4%) qui ont éprouvé de difficultés à nourrir leurs ménages serait dû à des raisons fondamentales :

- les ménages ont beaucoup d'enfants malgré leur faible niveau de revenu ;
- certaines couches sont dominées par la polygamie.

5- Assurance aux soins de la santé

Graphique n°7 : Perception des enquêtés de l'impact du microcrédit sur leur capacité à assurer les dépenses de santé de leur ménages.

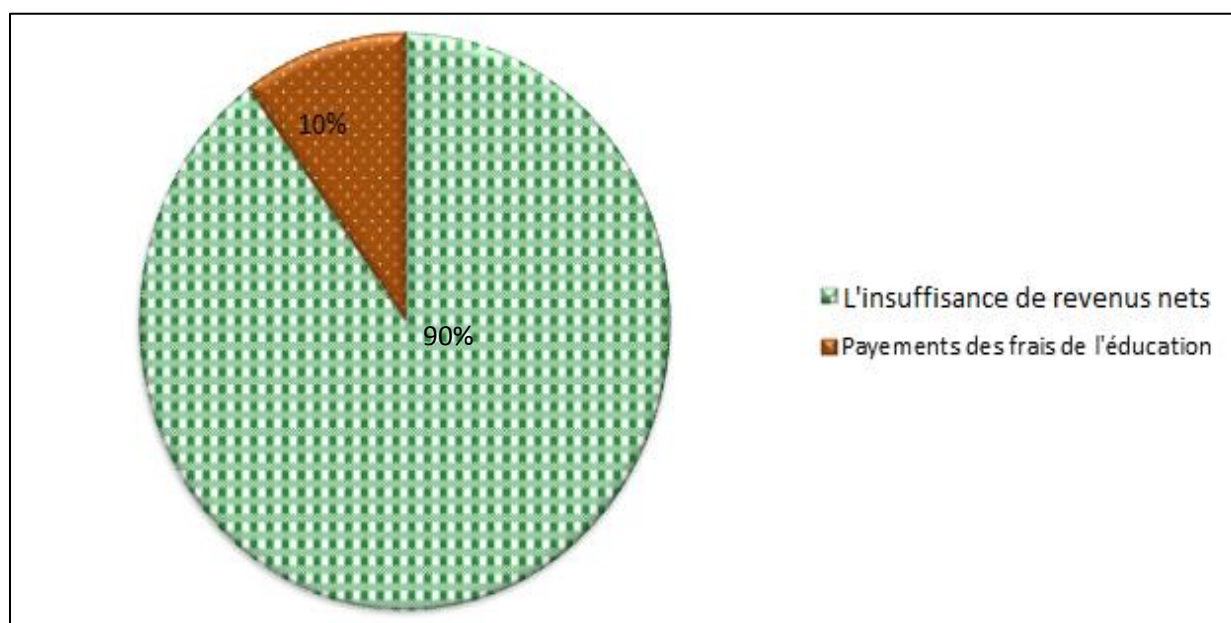


Source : graphique réalisé par nous même à partir des données d'enquête.

L'analyse des résultats d'enquête nous a montré d'après le graphique n°7 que 86% des bénéficiaires (129 personne sur 150) ont affirmé que le microcrédit n'a pas amélioré la satisfaction des dépenses de santé de leurs ménages. Cela serait dû à la courte durée de remboursement, à la mévente et à la concurrence constatée sur les lieux de vente. En effet, ils se donnent à la préparation de la tisane à partir des racines des plantes, des écorces et feuilles des arbres pour la satisfaction de leur état de santé en cas de maladie.

6- Perception des enquêtés de l'impact de microcrédit sur la satisfaction des dépenses d'éducation de leurs ménages.

Graphique n°8 : Perception de la satisfaction des dépenses d'éducation des ménages des bénéficiaires de crédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato.

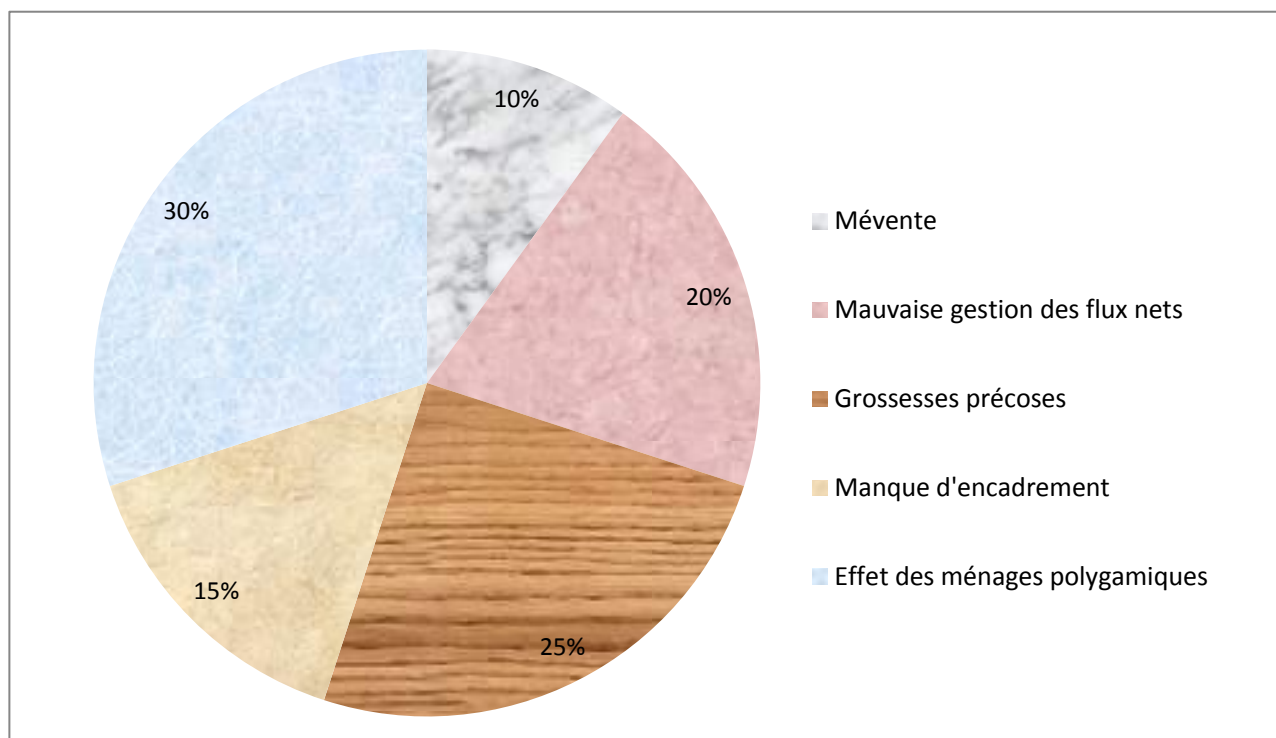


Source : graphique réalisé par nous même à partir des données d'enquête.

Le graphique n°8 présente la perception de la satisfaction des dépenses d'éducation par les bénéficiaires des crédits accordés aux plus pauvres de la CLCAM Akassato. L'enquête a montré que 90% des bénéficiaires enquêtés ont affirmé l'insuffisance des revenus nets pour assurer les frais d'éducation de leurs ménages. Cela pourrait s'expliquer par la faiblesse des bénéfices issus des activités entreprises. En effet, ils ne savent pas l'utilité de l'éducation pour un enfant et ils envoient leurs enfants aux champs pour cultiver la terre, au Nigéria pour gagner de l'argent à la fin de l'année. Pour eux, l'école est un long chemin du bonheur.

7- Facteurs perçus comme limitant l'amélioration des conditions de vie.

Graphique n°8 : Difficultés limitant une amélioration de la satisfaction des conditions de vie des bénéficiaires de crédits accordés aux plus pauvres de la CLCAM Akassato.



Source : graphique réalisé par nous même à partir des données d'enquête.

Le graphique n°8 présente la perception des facteurs limitant l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato. D'après ce graphique, 25% des bénéficiaires enquêtés ont affirmé que la grossesse précoce constitue un effet néfaste limitant l'amélioration de leurs conditions de vie. De plus, 15% de ces derniers soutiennent qu'ils bénéficient d'un faible encadrement après l'octroi de crédits, 10% des enquêtés ont prouvé que la mévente en est une cause principale, 20% ont parlé de la mauvaise gestion des revenus et 30% des enquêtés ont invoqué comme raison la polygamie.

Paragraphe2 : Vérification des hypothèses et recommandations

A- Vérification des hypothèses

L'analyse des conditions de vie des bénéficiaires sur la période 2011-2015 et des résultats d'enquête réalisés au niveau des bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato, ont permis de prendre des décisions sur la validation de nos hypothèses.

1- Vérification de l'hypothèse n°1

Le tableau n°2 présente les données de vérification de l'hypothèse n°1.

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de bénéficiaires	350	450	570	640	850

Source : tableau réalisé par nous même à partir des données du répertoire du bénéfice de la CLCAM Akassato.

L'analyse de ce tableau montre que le nombre de bénéficiaires de crédits accordés aux plus pauvres augmente sur toute la période 2011-2015. De même, 76% des bénéficiaires enquêtés (114 personnes sur 150) ont affirmé que la CLCAM Akassato dispose d'une bonne condition d'octroi de crédits aux plus pauvres (voir graphique n°2).

Toutes les conditions de validation de l'hypothèse n°1 stipulant que « La CLCAM Akassato dispose des conditions d'octroi de crédits souples aux plus pauvres » étant réunies, nous pouvons donc dire que l'hypothèse n°1 est confirmée.

2- Vérification de l'hypothèse n°2

La perception par les ménages de la capacité du micro crédit à satisfaire les besoins vitaux de leur ménage se présente comme suit (voir Tableau n°2)

Tableau 3 : tableau récapitulatif de la perception de l'amélioration de la satisfaction des besoins vitaux

Type de besoins vitaux Effectifs	Alimentation	Santé	Education
Nombre de cas favorable	144	21	15
Nombre de cas défavorable	6	129	135
% de cas favorable	96%	14%	10%

Source : Tableau réalisé nous même à partir des données d'enquête

Selon le tableau n°3, 96% des bénéficiaires enquêtés (144 personnes sur 150 que compte l'échantillon) ont soutenu que les revenus nets de leurs activités ont amélioré l'alimentation de leurs ménages. Par contre, seulement 14% des bénéficiaires enquêtés (21 personnes sur 150) ont affirmé que les revenus nets de leurs activités ont couvert les dépenses de la santé de leurs ménages.

De plus, selon le tableau n°3, seulement 10% des bénéficiaires enquêtés (15 personnes sur 150) ont soutenu que les gains issus de leurs activités entreprises ont couvert les dépenses de l'éducation de leurs ménages.

Toutes les conditions de validation de l'hypothèse n°2 stipulant que « Les gains issus des crédits accordés aux plus pauvres par la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato améliorent la satisfaction des besoins vitaux (la santé, l'éducation, l'alimentation) de leurs ménages » ne sont pas réunies. Nous ne pouvons donc pas accepter l'hypothèse n°2.

B- Analyse et critique des résultats et recommandations.

1- Analyse et critique des résultats

a 1- Résultat n°1

Cette étude a premièrement montré que la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato dispose des conditions d'octroi de crédits souples aux plus pauvres. Ce résultat obtenu pour l'hypothèse n°1 est conforme à nos attentes.

Plusieurs raisons expliquent ce résultat :

- Premièrement, les CLCAM en général aident plus les pauvres que les autres couches sociales de notre pays. Elles sont des structures privées ayant pour vision la régulation des inégalités sociales. Tous les pauvres qui adhèrent aux micros crédits peuvent entreprendre les activités de leur choix, les exercer sans ambiguïté afin d'améliorer leurs revenus et quitter leur état d'extrême pauvreté monétaire et existentielle.
- Deuxièmement, la population active d'Akassato est majoritairement constituée des couches démunies. Comme la CLCAM Akassato est une Agence qui, par se personnel, assiste les villageois, prend connaissance de leurs souffrances, elle oriente la majorité de ses produits vers les couches vulnérables, afin de faciliter leur accès au micro crédits.

a -2 Résultat n°2

Cette étude a également montré que les gains issus des crédits accordés aux plus pauvres par la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato n'améliorent pas la satisfaction de leurs besoins vitaux. Ce résultat fort attendu s'explique aisément. En effet, les bénéficiaires payent mensuellement avec l'intérêt le crédit contracté suivant une date précise. Hors, la durée du remboursement du prêt (intérêt et capital) étant courte, la mévente affaiblissant la circulation de leurs marchandises sur le marché réduisent leurs revenus disponibles. Ils n'arrivent pas à réaliser une forte économie après un remboursement mensuel avant qu'une autre échéance ne les surprenne ; ce qui les pousse à épuiser l'épargne

antérieurement constituée. Ils se retrouvent dans une situation de désépargne, ce qui réduit leur marge de manœuvre pour faire face aux diverses charges de leurs ménages.

2. Recommandations

Cette étude a montré que la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato est une agence visant l'accessibilité des pauvres au micro crédits à travers des conditions souples. Par ailleurs, elle a mis à jour quelques difficultés qui limitent l'impact de ses actions envers les bénéficiaires de microcrédits aux plus pauvres. Au regard de ces résultats, il urge au Chef d'agence de la CLCAM Abomey-Calavi agence Akassato et aux dirigeants de cette structure, de mener de façon consensuelle, les actions suivantes, nécessaires à l'augmentation des gains issus des activités entreprises et à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires de microcrédits aux plus pauvres. Il s'agit de :

- renforcer le système d'octroi de crédits aux plus pauvres par des nouvelles réformes souples :
- augmenter le montant du produit crédit micro crédits aux plus pauvres et baisser la charge d'intérêt ;
 - rallonger la durée de remboursement des prêts pour mieux répondre à la satisfaction des bénéficiaires ;
- suivre les activités entreprises par ces derniers ;
- renforcer le Service en charge des crédits aux plus pauvres, afin de mieux s'occuper de ces bénéficiaires ;
- renforcer le système d'accueil de la clientèle ;
- aider chaque bénéficiaire dans le choix de son activité.

CONCLUSION

Le stage académique que nous avons effectué à la CLCAM Akassato nous a permis de réaliser la présente étude intitulée « Contribution du Système Financier Décentralisé à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires : cas des bénéficiaires de microcrédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato ». Cette étude est structurée en trois chapitres. Le premier chapitre intitulé cadre institutionnel de l'étude, nous a permis entre autres non seulement de faire la présentation de la structure, de définition, l'environnement, mais aussi de rappeler nos expériences de stage, les forces et faiblesses de la CLCAM Akassato. Ensuite, le deuxième chapitre nous a permis de définir le cadre théorique et méthodologique de l'étude. Il nous a permis de comprendre que la problématique de la contribution du Système Financier Décentralisé à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires a une littérature très riche et variée, tant au niveau de la définition du concept de la pauvreté, du ciblage de ses divers centres d'intérêt qu'au niveau des bénéficiaires de microcrédits aux plus pauvres. En outre, plusieurs travaux ont montré que le Système Financier Décentralisé peut contribuer ou non à une amélioration des conditions de vie de ses bénéficiaires. De même, le second chapitre a servi de cadre pour la présentation du cadre méthodologique de l'étude, notamment, la méthode de collecte des données, d'échantillonnage et les outils d'analyse. Enfin, le troisième chapitre est consacré à la présentation des résultats de l'étude, suite aux données issues du répertoire des bénéficiaires de la CLCAM Akassato sur la période 2011-2015 et de l'enquête par questionnaire réalisée au niveau de 150 bénéficiaires de microcrédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato. Ces diverses données et résultats d'enquête nous ont permis de montrer que la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato dispose de condition d'octroi de crédits souples aux plus pauvres. De même, les travaux ont montré, que malgré cette opportunité d'accès aux crédits, les gains issus de crédits accordés aux plus pauvres n'améliorent pas la satisfaction des besoins vitaux de leurs ménages. Par

ailleurs, cette étude a permis de mettre à jour quelques difficultés qui limitent la satisfaction de l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires de la CLCAM Akassato. Les résultats obtenus nous ont conduits à formuler quelques recommandations en vue d'une amélioration de la satisfaction des conditions de vie et du bien-être des bénéficiaires. En fin, la problématique de la contribution de la CLCAM Akassato à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires n'est pas encore totalement cernée, et peut faire l'objet d'autres études ultérieures. En effet, en dehors des aspects relatifs aux conditions d'octroi de crédits et des gains issus de ces crédits, d'autres aspects peuvent être étudiés. A cet effet, il serait donc intéressant de constituer un échantillon plus élargi des bénéficiaires de microcrédits aux plus pauvres de la CLCAM Akassato.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adanlé Ablavi C. et Fatondji Carolle B. (2015) : « Analyse de la performance financière d'une structure publique : cas du CARDER Atlantique Littoral », Mémoire pour l'obtention d'une Licence professionnelle en Comptabilité, Audit et Contrôle de Gestion, 60p
- Adjovi S. (2009) : « l'économie informelle au Bénin : interactions, institutions et groupements féminins », FLASH/UAC, Abomey-calavi , 53p
- Cerise(2003) : « L'évolution récente des enjeux et outils de l'analyse d'impact, in Technique Financière et Développement », n.70, pp 6-14
- Benoît J. (1954) : « Epargne et crédit, ''taux d'intérêt administré et taux d'intérêt du marché'' », p55
- Bloy E. et Mayoukou C. (1985) : « Epargne et Développement, le développement d'une complémentarité de l'intermédiaire en Afrique Subsaharienne : le rôle des tontiniers », p228
- Congo Y. (1995) : « Epargne et Crédit : ''l'excès de liquidité du réseau mutualiste d'épargne crédit au Burkina-Faso'' », p241
- Christen, cité par DID(1996) : « Les pratiques de microcrédits dans les pays en développement, p19
- Coulibaly S. (2007) : « Techniques de mesure et d'analyse de pauvreté dans les Etats membres d'AFRISTAT », support de cours ENSEA, 37p
- Djefal S. (2004) : « Les ressorts de la micro finance : entre marché et solidarité. Impact et pérennité des Systèmes Financiers Décentralisés. Etude de cas en Afrique de l'Ouest (1980-2000) », Mémoire pour la Thèse de Doctorat à l'Université Lumière Lion2, 631p
- Doligez,(1996) : « Etudes comparées de l'impact économique des systèmes de crédit rural, in Revue Tiers –monde, n.145, IEDES »,pp63-104
- GbogboGloria M. et AniambossouJoress N. (2014) : « Implication du marketing dans le développement des activités de la CLCAM Akassato »,

Mémoire pour l'obtention de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Marketing et Action Commerciale à l'Ecole Supérieure Sainte Félicité, 37p

- Gogan Benjamin D. (2012) : « Micro finance et Problématique de réduction de la pauvreté au Bénin : expérience des femmes du programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres(MCPP) dans la commune rurale d'Adjarra », Mémoire pour l'obtention de Diplôme d'Etudes Approfondies en Socio-Anthropologie du Développement à l'Université d'Abomey-Calavi, 59p
- Gret, CCL et Iram,(1995) : « Les systèmes financiers pour le développement rural », p25
- Honlonkou A., Acclassato D. et Quenum V. (2006) : « Déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de micro finance au Bénin, annals of public and cooperativeseconomy », p77
- Jean-Loup M. (1999) : « Quand les pauvres séduisent les banques. Le monde diplomatique.» p20
- PNUD (2010) : « Rapport sur l'Evaluation de la situation d'évolution des objectifs du millénaire pour le développement au Bénin, Cotonou »,205p
- Tevoedjre A. (1978) : « La pauvreté, richesse des peuples, EDITION OUVRIERE, Paris », 198p
- Tovo M. (1995) : « Réduire la pauvreté au Bénin, SEDA Cotonou », 87p
- Vodounou C. et Ahovery E. (2003) : « Pauvreté multidimensionnelle et santé de l'enfant : quelques évidences de l'enquête démographique et de santé du Bénin de 2001, in revue statistique et économique de l'INSAE, Cotonou » pp12-27

ANNEXES

Annexe1 : Questionnaire d'enquête

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE (BENEFICIAIRES DE MICRO CREDITS AUX PLUS PAUVRES DE LA CLCAM AKASSATO)

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en Comptabilité, Audit et Contrôle de gestion à la FASEG, nous avons choisi à l'occasion de notre stage pratique à la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato, de mener notre réflexion sur le thème intitulé « Contribution du système financier décentralisé à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires : cas des bénéficiaires de micro crédits aux plus pauvres de la *CLCAM Akassato* ».

A- Identification de l'enquêté

1-Questions

Numéro de téléphone.....
Nom et Prénom(s).....
Phase de bénéficiaire
.....
Nombre de crédits sollicités.....

B- Analyse de la contribution de la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato à la réduction de la pauvreté au niveau de ses bénéficiaires par des indicateurs subjectifs.

(NB : Pour les questions suivantes, les informations recherchées sont celles relatives à la perception globale de la contribution de la CLCAM Akassato sur la période 2011-2015)

2-Que pensez-vous de la démarche à suivre pour adhérer aux produits crédits de la CLCAM Akassato ?

a- Difficile

b- Mauvaise

-Selon vous, la CLCAM Abomey-Calavi Agence Akassato dispose-t-elle bonne condition d'accès aux crédits ?

a- Oui

b- Non

3-Selon vous, le montant octroyé par la CLCAM Akassato vous permet-il de débiter l'activité que vous souhaitez ?

a- Oui

b- Non

4-Que pensez-vous de la durée de remboursement des crédits octroyés par la CLCAM Akassato ?

a- Durée courte b- Durée moyenne c- Durée longue

5-Les gains issus de votre activité vous aident-ils à améliorer la nutrition de votre ménage ?

a- Oui

b- Non

6-Ces gains vous permettent-ils la garantie à un bon état de santé de votre ménage ?

a- Oui

b- Non

7-Ces gains assurent-ils les dépenses liées à la scolarisation de votre ménage ?

a- Oui

b- Non

8-Si non aux questions 10, 11 et 12, justifiez votre réponse.....

.....
.....
.....

Annexe 2 : Organigramme de la CLCAM Akassato

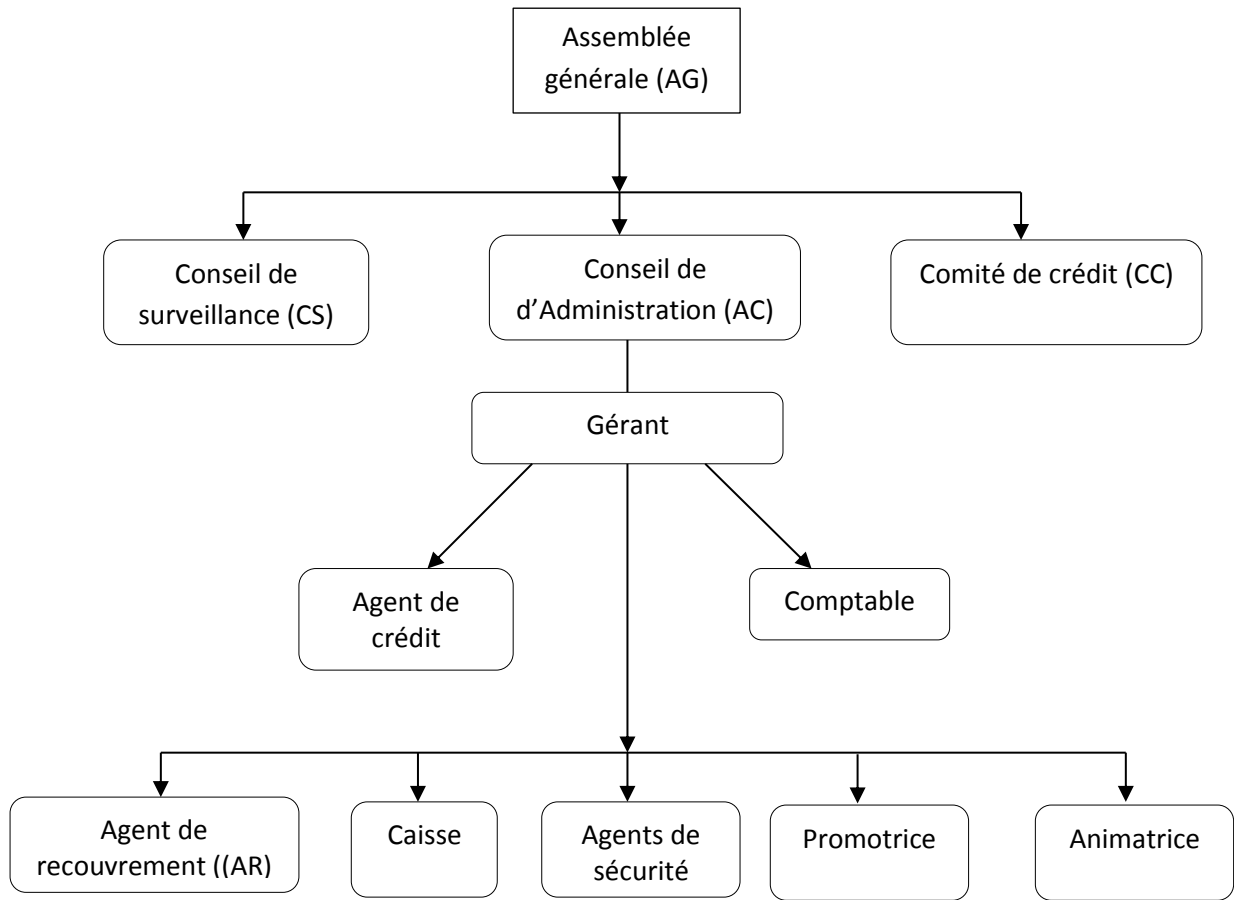


Table des Matières

DEDICACE 1	ii
DEDICACE 2	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ACCRONYMES	v
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
RESUME.....	viii
SOMMAIRE	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE ET DU DEROULEMENT DU STAGE.	3
SECTION 1 : Présentation de la CLCAM d'Akassato	4
PARAGRAPHE 1 : Historique de la CLCAM.	4
A- La phase de tutelle de l'ex-CNCA de 1976-1988.....	4
B- Première phase de réhabilitation de 1989 à 1992	4
C- Deuxième phase de réhabilitation et de croissance de 1993 à 1998.....	5
PARAGRAPHE 2 : Structure organisationnelle et mission.	6
A- Structure organisationnelle de l'Agence CLCAM AKASSATO	6
1. LA Gérante.....	7
2-LES SERVICES.....	7
a- Le Service Crédit (SC).....	7
b- Le service comptable	8
c- Le Service de Recouvrement (SR).....	8
a- Le Service Caisse (SC)	9
b- Le Service Guichet (SG).....	9
c- L'animatrice	9
d- La Promotrice de l'Epargne Planifiée (PEP)	9
e- Le Service Sécurité (SS)	10
A- Missions de la CLCAM Akassato	10

1- Les comptes d'épargne sur livret.....	10
2- Les comptes courants.....	11
3- Les dépôts à vue.....	11
4- Les dépôts à terme (DAT).....	11
SECTION2 : L'environnement, expérience de stage, forces et faiblesses.....	12
PARAGRAPH1 : L'environnement de la CLCAM d'Akassato.....	12
A- Le micro environnement.....	12
1- Les clients.....	12
2- Les concurrents.....	12
3- Les partenaires.....	13
B- Le macro environnement.....	13
1- L'environnement politico-légal et réglementaire.....	13
2- L'environnement économique.....	14
3- L'environnement technologique.....	14
PARAGRAPH2 : Expérience de stage.....	15
A- Les activités menées.....	15
1- Au niveau du guichet.....	15
a- L'ouverture de compte.....	15
b- Les opérations de versement et de retrait de fonds.....	16
1- Au niveau du service de crédit.....	16
a- Travaux d'entretien avec les cautions du demandeur de crédit.....	16
b- Montage du dossier.....	16
c- Classement des dossiers.....	17
A- Difficultés rencontrées, forces et faiblesses.....	17
1- Difficultés rencontrées.....	Erreur ! Signet non défini.
2- Forces.....	17
3- Faiblesses.....	17
CHAPITRE 2 : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	18

SECTION 1 : Cadre théorique de l'étude	19
Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et hypothèses	19
A- Problématique de l'étude	19
B- Objectifs et hypothèses de l'étude	23
1- Objectifs	23
2- Hypothèse	23
Paragraphe 2 : Revue de la littérature	23
A- Clarifications conceptuelles et dimensions possibles de la pauvreté	23
1- Clarifications conceptuelles	23
a- Définitions	23
a1- La pauvreté	23
a2- Dimensions et indicateurs d'appréciation de la pauvreté	25
a2-1 Dimensions possibles de la pauvreté	25
a2-2 Indicateur d'appréciation de la pauvreté	26
b- L'impact de la pauvreté	28
B - Les travaux empiriques	32
SECTION 2 : Cadre méthodologique de l'étude.	34
Paragraphe 1 : Méthode de collecte des données, échantillonnage et données de l'étude.	35
A – Méthode de collecte des données	35
1- pré- enquête et population d'enquête	35
a- La pré-enquête	35
b- Population d'enquête	35
1- L'enquête et l'entretien	35
a- L'enquête par sondage	35
b- L'entretien direct	36
B- Recherche de documents, échantillonnage et données de l'étude	36
1- Recherche de documents	36

2-	Echantillonnage et données de l'étude	36
a-	L'échantillonnage.....	36
b-	Les données de l'étude.....	37
	Paragraphe 2 : outils d'analyse des données, conditions de validation des hypothèses et résultats attendus.....	37
A-	Outils d'analyse des données et conditions de validation des hypothèses	37
1-	Outils d'analyse des données	37
1-	Conditions de validation des hypothèses	38
2-1-a-	conditions de validation de l'hypothèse n°1	38
2-1-b-	Conditions de validation de l'hypothèse n°2	38
2-2	Difficultés et limites de l'étude.....	39
a-	Difficultés.....	39
b-	Limite de l'étude	39
	CHAPITRE 3 :CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE	40
	SECTION1 : Présentation et analyse de la situation avant et après le crédit.	41
	Paragraphe 1 : présentation de la situation avant le crédit.....	41
A-	Situation de référence avant l'obtention de crédit	41
B-	Le revenu par tête des bénéficiaires après l'obtention de crédits.....	42
	Paragraphe2 : Analyse de la situation après le crédit.....	43
	SECTION 2 : Analyse des données d'enquête, vérification des hypothèses et recommandations.....	45
	Paragraphe1 : Présentation et analyse des données d'enquête.....	45
1-	Condition d'accès aux crédits perçus	46
2-	Appréciation des bénéficiaires sur le montant des prêts octroyés.	47
3-	Durée de remboursement perçue des prêts	48
4-	Amélioration de l'alimentation perçue	49
5-	Assurance aux soins de la santé.....	50

6-	Perception des enquêtés de l'impact de microcrédit sur la satisfaction des dépenses d'éducation de leurs ménages.	51
7-	Facteurs perçus comme limitant l'amélioration des conditions de vie.....	52
	Paragraphe2 : Vérification des hypothèses et recommandations.....	53
A-	Vérification des hypothèses	53
1-	Vérification de l'hypothèse n°1	53
	Le tableau n°2 présente les données de vérification de l'hypothèse n°1.	53
2-	Vérification de l'hypothèse n°2	53
A-	Analyse critique des résultats et recommandations.	55
1-	Analyse critique des résultats	55
a 1-	Résultat n°1	55
a -2	Résultat n°2	55
1-	Recommandations.....	56
	CONCLUSION	57
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	59
	ANNEXES_	a
	Table des Matières.....	e